



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2017

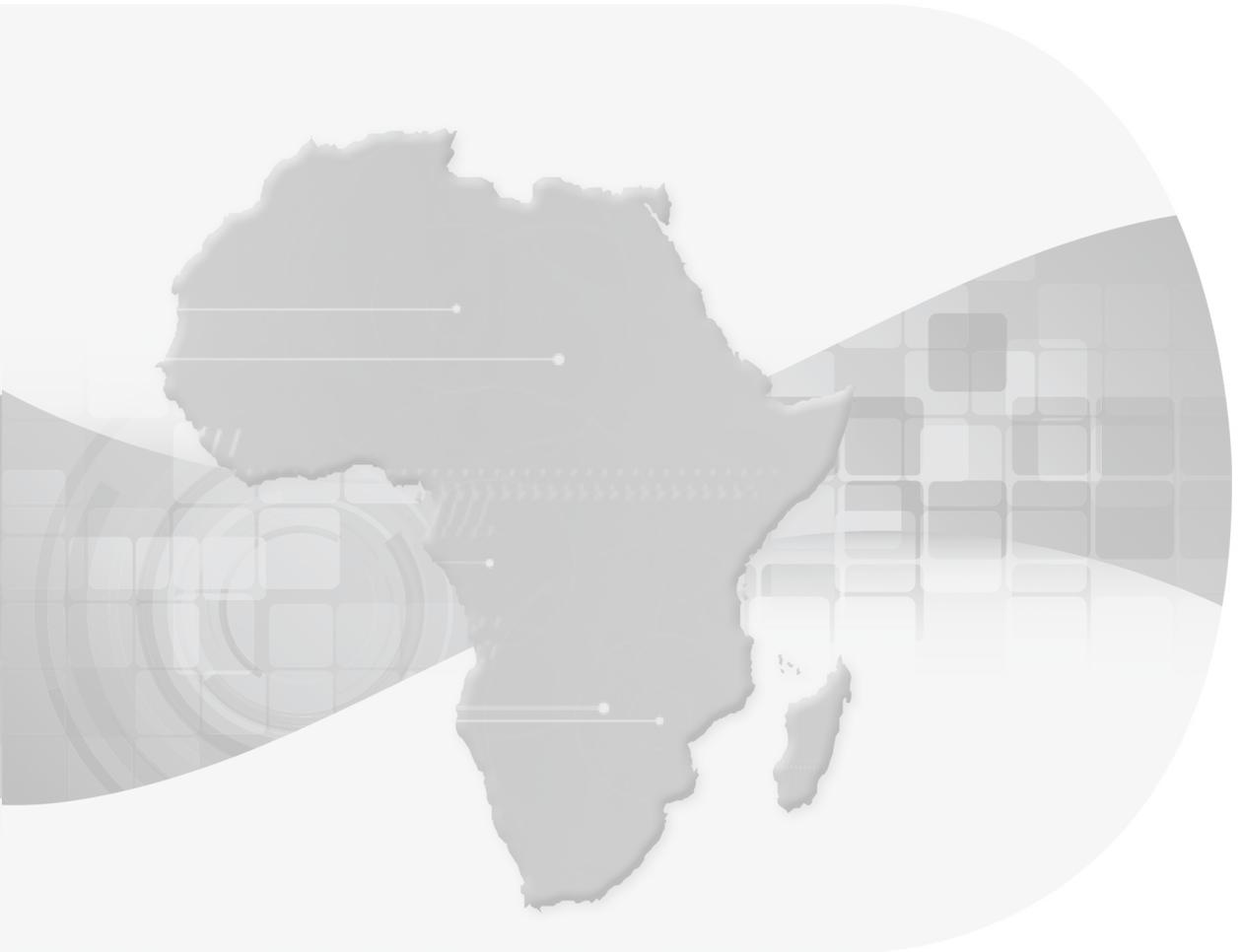


LES COMORES



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2017**



LES COMORES

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Les Comores, veuillez contacter :
Section des publications

Commission économique pour l'Afrique
B.P. 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél. : +251-11- 544-9900
Télécopie : +251-11-551-4416
Adresse électronique : eca-info@un.org
Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA,
veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2018 Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés
Premier tirage : avril 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	iv
Remerciements	v
L'Union des Comores en bref	vi
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et régional	3
3. Performance économique	8
3.1 Croissance économique	8
3.2 Politique budgétaire	16
3.3 Politique monétaire	18
3.5 Comptes financiers et comptes de capitaux	21
4. Développements sociaux	23
4.1 Démographie	23
4.2 Pauvreté et emploi	26
4.3 Santé	28
4.4 Éducation	29
4.5 Genre	30
5. Analyse thématique : le tourisme peut-il stimuler une croissance transformatrice aux Comores ?	33
5.1 Le tourisme comme facteur de développement dans les PEID : retour d'expériences	33
5.2 Le secteur touristique peut-il se développer aux Comores : atouts et faiblesses de l'archipel comorien	36
5.3 Le développement du secteur touristique appelle à une politique volontariste d'amélioration de l'offre et de positionnement marketing	40
Références	43

Liste des sigles et abréviations

BIT	Bureau international du Travail
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CFA	Communauté financière africaine (franc CFA)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COI	Commission de l'océan Indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
FMI	Fonds monétaire international
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissements directs étrangers
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques des Comores
IPC	Indice des prix à la consommation
KMF	Franc comorien
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015)
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ODD	Objectifs de développement durable (2015-2030)
PEID	Petits États insulaires en développement (en anglais SIDS : Small Island Developing States)
PIB	Produit intérieur brut
PMM	Parc marin de Mwali
PNDS	Plan national de développement sanitaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPT	Pays pauvres très endettés
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCA2D	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
UCCIA	Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Remerciements

L'objectif des profils de pays est de présenter une analyse du processus de transformation structurelle des pays africains, en utilisant les données nationales, en collaboration avec les différentes divisions de la CEA, qui fournissent notamment une analyse des questions concernant les prévisions économiques, l'intégration régionale, la marginalisation et le genre.

Le présent profil de pays a été rédigé sous la coordination générale et l'orientation de Mme Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et sous la supervision directe de M. Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est. L'auteur principal de cette publication est Mme Priscilla Lecomte du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Est.

Cet aperçu général du pays a été réalisé en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Union des Comores, et notamment la Vice-Présidence en charge de l'économie, de l'énergie, de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, des investissements et du secteur privé, qui a facilité l'organisation de la mission de collecte des données en août 2017. L'auteur a eu l'honneur d'échanger avec M. Djaffar Ahmed Said, Vice-Président en charge de l'économie, M. Souef Mohamed El Amine (Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie, chargé des Comoriens de l'étranger), Mme Rashid Mohamed Mbaraka Fatma (Ministre de la santé, de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre) et le Secrétaire d'État au tourisme, M. Wahadi Madi. L'auteur adresse ses plus vifs remerciements à Mmes Marie Attoumane, Sitti Chihabiddine et Coralie Gevers, ainsi qu'à MM. Fouady Goulame, Charif Maoulana, Abdou Katibou, Fakriddine Abdoulhalik et Youssouf Mouzamildine, et à toutes les autres personnes rencontrées au sein des institutions nationales et internationales et du secteur privé pour leur chaleureux accueil et leur aide précieuse. Le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores et de l'équipe de pays de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été crucial pour la réalisation de ce document.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la CEA a fourni des observations et des contributions utiles. L'examen externe a été réalisé par M. Léonard Rugwabiza, auquel l'auteur adresse ses vifs remerciements. L'auteur tient également à remercier MM. Attoumane Boina Issa, Ibrahim Ahamada, Dimitri Sanga et Iain Walker, ainsi que les collègues de la CEA qui ont pris le temps de lire le document et d'y apporter leurs critiques constructives. Une mention spéciale va enfin à la Section de l'information géographique pour son aide en matière de cartographie.

L'Union des Comores en bref

Informations générales		Indices	Classement	Sur	Année
Région	Afrique de l'Est	IDH	160	188	2016
Langue (s) officielle (s)	Shikomor, français, arabe	Indice d'inégalités de genre	N/d	N/d	2016
Monnaie	Franc comorien (KMF)	Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique	26	54	2016
Capitale	Moroni	Indice de la facilité à entreprendre	158	190	2018
Appartenance à une (des) organisation (s) régionale (s)	COMESA, COI, CEN-SAD, SADC	Perception de la corruption	153	176	2016

Croissance économique



En 2017, le taux de croissance devrait s'établir à 3 %, confirmant la reprise amorcée en 2016 (croissance de 2,2 %) après une stagnation en 2015. Cette croissance est en partie le résultat d'une politique volontariste menée par le gouvernement actuel, qui s'est attaché à relancer le programme d'investissements publics et à résoudre la crise énergétique. La politique d'investissements s'inscrit dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle, la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D), qui table sur un objectif de croissance de 6,1 % en moyenne sur la période 2015-2019.

Politique fiscale



La politique volontariste du gouvernement a entraîné une augmentation notable des dépenses publiques, notamment des investissements, qui ont atteint près de 11 % du PIB en 2016. Le montant des investissements devrait augmenter fortement en 2017 et 2018, alors que le gouvernement prévoit parallèlement une baisse des dépenses salariales et des traitements à travers des mesures de restructuration de la fonction publique. L'augmentation des recettes fiscales liée aux efforts de modernisation du système de recouvrement n'a cependant pas suffi à couvrir l'augmentation des dépenses et la baisse des autres recettes. Le déficit s'est élevé à 4,4 % du PIB en 2016 et devrait être ramené à moins de 2 % en 2017.



Politique monétaire

L'arrimage du franc comorien à l'euro s'accompagne de normes de convergence qui ont conduit la Banque centrale des Comores à mener une politique rigoureuse de contrôle de la hausse des prix. L'inflation est restée limitée à 1,8 % en 2016, malgré des tendances inflationnistes au cours du premier semestre liées au jeûne du ramadan et à la période des grands mariages, avec pour corollaire une hausse des dépenses, notamment pour l'achat de biens d'importation.



Compte courant

Le déficit du compte courant est en partie financé par les transferts liés à l'aide internationale et les envois de fonds de la diaspora, qui représentent plus de 20 % du PIB. Cependant, ce déficit s'est élevé à près de 10 % du PIB en 2016, en raison d'une diminution de l'aide internationale et des envois de fonds. Le déficit structurel de la balance commerciale s'explique par le poids des importations, qui représentaient 40 % du PIB en 2016. Celui-ci s'est légèrement rétracté en 2016 à la faveur d'une augmentation des exportations, principalement de girofle et de vanille. Les exportations restent néanmoins très faibles et représentent à peine 5 % du PIB comorien.



Compte de capitaux

Conformément aux normes communautaires, la Banque centrale des Comores maintient un niveau important de réserves de change. Celles-ci ont légèrement diminué entre 2015 et 2016, mais restent élevées, représentant 6,8 mois d'importations. Le déficit du compte de capitaux s'explique par la difficulté des Comores à attirer les investisseurs. Le niveau des investissements directs étrangers (IDE) reste inférieur à 1 % du PIB même si des efforts ont été menés par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires et attirer de nouveaux investissements.



Démographie

La population des Comores aurait dépassé les 800 000 habitants en 2017. Le taux de croissance démographique annuel serait de 2,4 % d'après les estimations du Commissariat général au Plan. L'île de Ngazidja concentre 52 % de la population. Le taux de croissance de la population urbaine est élevé (6,5 %) et le taux d'urbanisation serait de 40 % de la population en 2015.



Pauvreté et emploi

En 2014, 34,5 % de la population comorienne vivait en-dessous du seuil national de pauvreté, un taux en baisse depuis 2004 où il était de 45 %. À l'inverse, la pauvreté est en hausse à Mwali, où elle touche 51 % de la population. Si la pauvreté semble avoir reculé au cours des vingt dernières années, elle affecte davantage les zones urbaines et l'île de Ngazidja.



Emploi

En matière d'emploi, les taux d'inactivité et de chômage auraient augmenté entre 2003 et 2013, le taux de chômage s'établissant à 10,6 % selon le BIT. Il touche plus particulièrement les femmes et les jeunes.



Santé

D'importants progrès ont été constatés dans le domaine de la santé publique, notamment en matière de santé maternelle et de lutte contre le paludisme, en voie d'éradication sur l'ensemble de l'archipel. En revanche, l'état nutritionnel des enfants s'est dégradé entre 1991 et 2012, la proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'émaciation passant de 3,5 % à 11,1 % sur cette période. Actuellement, 95 % de la population comorienne n'a toujours pas accès à une quelconque couverture médicale.



Éducation

L'accès à l'éducation s'est considérablement amélioré. En 2014, 39 % des adultes avaient atteint un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur contre seulement 9 % en 2004. Le taux net de scolarisation primaire est passé de 67 % en 2004 à 76 % en 2014, et le taux d'alphabétisation est de 73,2 %. Néanmoins, 40 % de la population reste toujours sans aucun niveau d'instruction.



Égalité des genres

La situation des femmes semble s'être améliorée. Celles-ci souffrent pourtant d'une faible participation à la vie politique (seule une femme est au gouvernement et le Parlement ne compte que 6 % de femmes) et d'un accès plus limité à l'enseignement supérieur. Toutefois, les femmes sont relativement protégées en matière de propriété foncière et en cas de divorce grâce au système coutumier de type matrilineaire et matrilocal.

Vue d'ensemble

L'Union des Comores¹ bénéficie depuis 2016 d'un environnement politique et économique plus favorable à la croissance. Celle-ci devrait s'élever à 3 % du PIB en 2017, après avoir été de 2,2 % en 2016. Néanmoins, ce taux de 3 % reste faible par rapport aux taux enregistrés dans les autres pays d'Afrique de l'Est et par rapport au taux de croissance démographique, qui est estimé à 2,4 %. La croissance reste également en-deçà de la cible de 6,1 % fixée dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D). Le Gouvernement comorien, qui l'a bien compris, s'efforce de stimuler l'économie par la mise en œuvre d'un plan d'investissement ambitieux ciblant les infrastructures. Une des avancées de 2016 a été l'amélioration de la fourniture d'électricité, alors que les fréquentes pénuries des années précédentes avaient été l'un des principaux obstacles aux investissements. Le gouvernement s'attache également à moderniser la fonction publique et à renforcer le recouvrement des recettes fiscales, afin d'accroître ses capacités de financement des dépenses d'équipement. Les envois de fonds, qui représentent en moyenne plus de 20 % du PIB, constituent une condition essentielle à l'équilibre de l'économie comorienne, alors que la balance commerciale est structurellement déficitaire, avec des exportations pour l'essentiel agricoles (vanille, girofle et ylang-ylang) et des importations qui représentent près de 40 % du PIB².

Sur le plan social, le niveau de pauvreté semble avoir régressé depuis 2004, mais 34,5 % de la population vit toujours sous le seuil national de pauvreté. Avec un revenu annuel de 759 dollars des États-Unis par habitant³ (Banque mondiale), les Comores se placent au 160^e rang sur 188 pays en matière de développement humain. L'évolution des indicateurs dans les domaines de la santé et de l'éducation montre un tableau en demi-teinte, la

1 L'Union des Comores est un archipel constitué de quatre îles : Ngazidja (Grande Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte). La France exerce actuellement sa souveraineté sur l'île de Mayotte, mais celle-ci est contestée, notamment par des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (voir page 9).

2 La structure de l'économie comorienne semble correspondre à celle des petits États insulaires décrits dans le modèle MIRAB (Bertram & Watters, 1985). L'acronyme MIRAB correspond à *Migration, Remittances, Aid Financed and Bureaucracy*. Il s'agit d'un modèle économique basé sur les envois de fonds et l'aide internationale, qui financent un déficit commercial important face à un secteur privé peu dynamique et un secteur public conséquent mais peu efficace.

3 Selon la Division de statistique de l'ONU, le PIB par habitant était de 1 369 dollars des États-Unis en 2015. La différence entre les deux données est liée à l'utilisation, dans le second cas, des nouvelles normes de comptabilité nationale élaborées par l'INSEED, dont l'adoption n'est pas finalisée (page 15). L'indice de développement humain (IDH) était de 0,497 en 2015. La faiblesse de l'IDH est liée au niveau peu élevé du PIB par habitant.

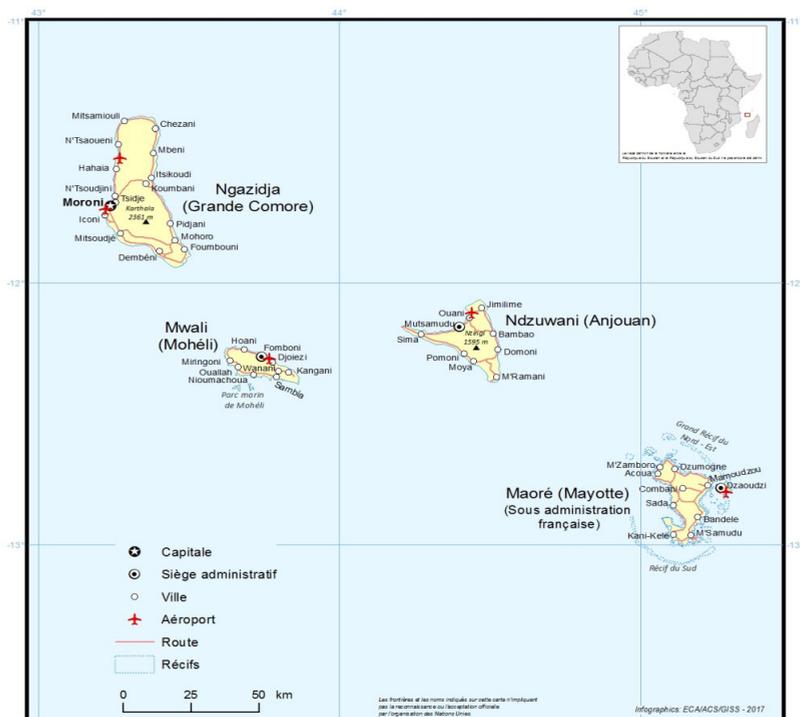
majorité des objectifs du Millénaire pour le développement n'ayant pas été atteints en 2015. D'importants progrès ont cependant été réalisés en matière de santé maternelle, de lutte contre le paludisme et d'accès à l'éducation ; en revanche, l'état nutritionnel des enfants ne s'est guère amélioré et le niveau de scolarisation ainsi que la qualité de l'enseignement restent faibles.

L'analyse thématique proposée ici porte sur le développement du secteur touristique. Dotées d'un capital naturel et culturel exceptionnel, les Comores peuvent rivaliser avec les destinations touristiques phares de l'océan Indien que sont les Seychelles, Maurice ou Zanzibar. L'analyse met en lumière les freins au développement du secteur touristique et propose des recommandations pour l'amélioration de l'offre et la définition d'une stratégie touristique adaptée. Celle-ci repose sur l'élaboration d'une identité de territoire portée par les différents acteurs du secteur et le ciblage d'une clientèle adaptée aux atouts proposés par le territoire. L'écotourisme, le tourisme de découverte et d'aventure, et le tourisme de niche pourraient être des pistes à explorer, dans le cadre d'une politique ambitieuse du gouvernement visant à améliorer les infrastructures et l'offre existantes.

Contexte national et régional

Avec l'élection présidentielle d'avril 2016, l'Union des Comores a confirmé la stabilisation du système politique fondé sur le partage du pouvoir entre les différentes îles du pays (voir la carte 1)⁴.

Carte 1 : L'Union des Comores dans le sud-ouest de l'océan Indien



Source : Section de l'information géographique de la CEA⁵

4 L'accord sur le système fédéral, entériné par la nouvelle constitution de 2001 révisée en 2009, semble avoir mis fin à l'instabilité politique qui affectait les Comores depuis leur indépendance. Le système repose sur une grande autonomie des îles, qui sont gérées par des gouverneurs et régies par une loi statutaire, et une présidence tournante entre les îles. Après Azali Assoumani (Ngazidja) de 2002 à 2006, Ahmed Abdallah Sambi (Ndzuwani) de 2006 à 2011 et Ikililou Dhoinine de 2011 à 2016 (Mwali), Azali Assoumani a été réélu pour un deuxième mandat en 2016.

5 Dans le présent profil de pays, on utilisera la terminologie employée dans les documents des Nations Unies concernant les Comores et ceux du Commissariat au Plan : Ngazidja (Grande Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte).

La consolidation des acquis démocratiques est aussi marquée par la poursuite du processus de décentralisation amorcé en 2001 et acté par la loi de décentralisation de 2011 qui fait de la commune la collectivité territoriale de base. En 2015, le gouvernement a initié le transfert des compétences en matière d'état civil vers les 54 communes des Comores. Charif (2014) note cependant l'absence de ressources propres aux communes et de transfert de compétences, faisant de la décentralisation un processus exogène imposé par les bailleurs de fonds⁶. Il note également l'absence de légitimité des communes face au rôle coutumier important des villages, plus particulièrement sur l'île de Ngazidja où le poids de la coutume reste fort⁷.

Le nouveau gouvernement a fait de la restauration de l'autorité de l'État une des priorités de son mandat. Walker (2011) estime cependant que de nombreuses fonctions de l'État sont assurées en dehors des cadres institutionnels. Ainsi, le développement local serait soutenu par les transferts de fonds de la diaspora plus que par l'administration ou les investissements publics.

L'Union des Comores fait partie de plusieurs organismes intergouvernementaux de coopération régionale, notamment la Commission de l'océan Indien (COI)⁸. La COI met principalement en œuvre des projets de connectivité maritime, numérique et aérienne entre ses États membres, qui souffrent de leur isolement insulaire, à travers des projets tels que l'Alliance Vanille (trajet aérien) ou le projet Métiss de câblage à très haut débit qui devrait aboutir en 2018. L'économie bleue est également un axe de travail stratégique pour la COI⁹. Enfin, la lutte contre les trafics illicites, la piraterie et le terrorisme font aussi partie des priorités du nouveau Secrétaire général, M. Hamada Madi Boléro.

Les Comores sont également membre de l'Organisation de la coopération islamique, de la Ligue arabe, de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, du COMESA et, depuis peu, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)¹⁰. À ce titre, les Comores ont intégré la zone de libre-échange tripartite entre le COMESA, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la SADC, dont l'accord signé en 2015 prévoit la suppression des taxes à l'importation entre les 26 pays membres. Ces récentes décisions devraient permettre de stimuler la croissance

6 Pour la première fois en 2017, la Loi de finances aurait dû prévoir une dotation aux communes de 19 milliards de francs comoriens. Cependant, à ce jour seule une dotation de 2 000 euros par commune aurait été versée et elle aurait été affectée au versement d'indemnités aux élus. Il s'agirait de la seule dotation versée aux communes depuis 2015 après une subvention initiale de 10 000 euros destinée à financer l'achat d'un véhicule.

7 Par exemple, l'île de Ngazidja compte 224 villages pour 28 communes, les chefs-lieux des communes ne coïncidant pas forcément avec la hiérarchie coutumière des villages.

8 La COI est une organisation régionale comprenant l'Union des Comores, Madagascar, les Seychelles, Maurice et La Réunion (France).

9 La COI envisage le renforcement de sa collaboration avec la CEA sur cette thématique ainsi que « l'adoption par le Secrétariat général de la COI d'une approche programmatique reposant sur une vision holistique des actions régionales en faveur de l'économie bleue / océanique ainsi que sur la recherche de complémentarités et la coordination » (Commission de l'océan Indien, 2016).

10 L'adhésion de l'Union des Comores à la SADC a été entérinée lors du 37^e sommet ordinaire des Chefs d'État, tenu les 19 et 20 août 2017 à Pretoria (Union des Comores, Gouvernement, 2017b).

économique aux Comores en renforçant la part du commerce intrarégional dans les échanges extérieurs du pays, l'intégration régionale des Comores aux communautés économiques régionales (CER) étant encore faible (voir l'encadré 1).

Enfin, l'Union des Comores a relancé en 2016 son projet d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), suite à une demande formulée en 2007. Les négociations sont actuellement en cours et devraient aboutir en 2018¹¹. Outre la réduction des droits de douane, le processus d'accession devrait voir la mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la réforme des législations commerciales (Al Watwan, 2017a).

Les Comores font partie des petits États insulaires en développement (PEID ou SIDS en anglais), en raison de la taille de leur population, inférieure à 1,5 million d'habitants, de leur revenu national brut par habitant, inférieur à 3 750 dollars des États-Unis, et de leur vulnérabilité économique et climatique. Les Comores s'efforcent de tirer parti de la dynamique lancée à l'occasion de la troisième Conférence internationale sur les PEID tenue à Apia (Samoa) en 2014, dont le document final, « Samoa, la voie à suivre », appelle à la multiplication des partenariats avec les PEID pour accélérer leur développement durable¹².

Outre les organisations régionales, les Comores ont noué des partenariats bilatéraux avec de nombreux États, notamment les pays arabes, en raison d'une proximité religieuse¹³ et culturelle, et des liens familiaux. L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman ou la Turquie sont ainsi des partenaires privilégiés.

La relation avec la France est sans doute la plus complexe, principalement en raison de la question de la souveraineté sur Maoré (Mayotte)¹⁴. Alors que la France accueille une grande majorité de la diaspora comorienne, dont une bonne partie possède la double nationalité, la question des migrations entre Maoré et les autres îles de l'Union des Comores constitue un problème majeur dans les relations franco-comoriennes. La mise en place d'un visa obligatoire (visa dit « Balladur » du nom de l'ancien premier ministre français qui l'a institué) pour les Comoriens des autres îles souhaitant se rendre à Maoré a été perçue comme un « mur de Berlin

11 Initialement prévue pour la onzième Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre 2017, la finalisation du processus d'accession devrait aboutir en 2018 (OMC, 2017b). L'accession de l'Union des Comores à l'OMC devrait favoriser l'essor du commerce régional, comme indiqué lors du dialogue régional qui s'est tenu à Nairobi en août 2017 (OMC, 2017a).

12 Les six priorités définies à Samoa sont : développement économique durable ; changements climatiques et gestion des risques de catastrophes ; développement social, santé et maladies non transmissibles, jeunes et femmes ; énergie durable ; océans, mers et biodiversité ; eau et assainissement, sécurité alimentaire et gestion des déchets.

13 Le préambule de la Constitution comorienne de 2001 affirme la volonté de « puiser dans l'Islam, religion d'Etat, l'inspiration permanente des principes et règles qui régissent l'Union ».

14 Si Mayotte est devenue le 101^e département français en mars 2011, l'île est toujours considérée par l'Union des Comores, mais aussi par l'Union africaine et l'ONU, comme partie intégrante de l'État comorien. L'article 1, Titre 1, de la Constitution de l'Union des Comores spécifie que « L'Union des Comores est une République, composée des îles autonomes de Mwali (Mohéli), Maoré (Mayotte), Ndzuwani (Anjouan), N'gazidja (Grande Comore) ». La résolution A/RES/48/56 de l'Assemblée générale des Nations Unies a également confirmé la souveraineté des Comores sur Maoré.

aquatique » (Caminade, 2004). En 2012, un rapport d'information du Sénat français estimait entre 7 000 et 10 000 le nombre de Comoriens morts en tentant la traversée à bord des kwassa-kwassa¹⁵ et appelait à la mise en place d'une politique migratoire plus réaliste basée sur une coopération économique renforcée entre les deux pays (Sueur, Cointat & Desplan, 2012)¹⁶. Dans cette optique, les Comores sont associées aux programmes de coopération transfrontalière de la Commission européenne (INTERREG) pour la région de Maoré et de l'océan Indien, financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

Les relations avec les autres pays voisins des Comores sont moins complexes. Les liens avec Madagascar sont issus d'un passé colonial partagé et de migrations de populations. Avec la Tanzanie, et notamment Zanzibar, les Comores entretiennent des liens de proximité, en raison de l'importance de la diaspora et de parentés linguistiques. À ce titre, une liaison maritime entre Zanzibar et Moroni a été inaugurée en 2016, qui devrait renforcer ces liens de proximité (Zanzibar Leo, 2017). D'autres projets de coopération régionale ont également été élaborés avec la Tanzanie et le Mozambique pour la gestion du canal de Pemba.

15 Petites embarcations de pêche à fond plat assurant la traversée entre Ndzuwani et Maoré.

16 « La politique d'immigration actuelle à Mayotte n'est pas efficace : outre son coût et le taux de "réitération" important, elle est également dramatique socialement et humainement. » (Sueur, op. cité, p. 88)

Encadré 1 : Indice d'intégration régionale

L'Union des Comores réalise une performance faible à modérée selon l'Indice d'intégration régionale en Afrique¹⁷. Le pays se classe 24e au niveau de la CEN-SAD (score 0.25) et 15e au niveau du COMESA (score 0.34). Les performances les plus faibles concernent la libre circulation des personnes et l'intégration du commerce, même si les Comores ont consenti des efforts louables en matière de libéralisation tarifaire. La récente accession à la SADC et la mise en œuvre des processus d'intégration, notamment au niveau du COMESA, devraient permettre de renforcer l'intégration des Comores au sein de ces différentes communautés.

Libre circulation des personnes : Seuls 31 % des ressortissants des autres États membres de la CEN-SAD et 42 % de ceux originaires du COMESA peuvent entrer aux Comores sans visa ou obtenir un visa à l'arrivée. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le pays n'a pas encore ratifié les protocoles de libre circulation des personnes au sein des deux CER.

Intégration commerciale : Les Comores appliquent un droit de douane moyen de 0,70 % sur les importations en provenance des pays membres de la CEN-SAD et de 0,32 % sur celles provenant des pays membres du COMESA ; ces taux figurent parmi les plus bas dans les deux CER. Toutefois, les échanges intrarégionaux entre les Comores et les États membres des deux CER sont peu importants, notamment en raison de la structure des exportations des Comores (à plus de 80 % constituées par trois produits de rente) et de l'insularité du pays. En 2010, les échanges commerciaux avec le COMESA représentaient 5 % des échanges extérieurs des Comores. À noter cependant que les Comores réalisent 20 % de leurs exportations avec les pays du COMESA. La mise en place de la zone de libre-échange tripartite (SADC-COMESA-CEA) devrait permettre une augmentation conséquente des échanges intrarégionaux, comme le soulignent Mold et Mukwaya (2015)¹⁸. Dans le cas des Comores, où les recettes douanières représentent près de 50 % des recettes totales (Banque mondiale, 2017a), la perte de recettes liée à la mise en place de la zone de libre-échange risque toutefois d'être plus importante que la hausse attendue des exportations, qui dépend de la capacité du pays à diversifier et augmenter ses exportations.

Intégration productive : Le pays possède de très faibles capacités productives et n'est que marginalement intégré dans les chaînes de valeur sous-régionales, la structure du commerce extérieur comorien étant peu compatible avec celle des pays de la sous-région. Afin de tirer pleinement profit des processus d'intégration régionale, les Comores auraient peut-être intérêt à investir dans leurs capacités productives afin de diversifier leurs exportations intrarégionales. Une meilleure intégration dans les chaînes de valeur régionales devrait permettre de générer un cercle vertueux de transformation structurelle et de croissance inclusive en permettant de conserver davantage de valeur ajoutée dans les processus de production (CEA, UA, BAD, 2016).

Infrastructure : La performance des Comores est relativement faible en raison notamment du coût de la téléphonie mobile et de la mauvaise connectivité du pays avec le continent africain, même si de récentes améliorations ont été réalisées. L'ouverture récente du secteur des télécommunications à la concurrence devrait permettre d'améliorer ce score.

Intégration financière et politique macroéconomique : Les Comores occupent une place modérée (13e) au niveau de la CEN-SAD et bonne (2e) au niveau du COMESA grâce à la stabilité monétaire du franc comorien. La convertibilité de la monnaie reste toutefois un problème.

17 L'Indice d'intégration régionale en Afrique vise à déterminer dans quelle mesure chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre des mécanismes d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Établi conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques.

18 Les auteurs estiment que l'augmentation du commerce intrarégional sera d'environ 29 %, soit approximativement 8,5 milliards de dollars. La plupart des gains proviendraient d'une amélioration des termes de l'échange des biens industriels, laquelle devrait tirer la productivité industrielle vers le haut. Mold et Mukwaya envisagent toutefois des pertes de revenus domestiques de l'ordre de 6,5 % des recettes douanières.

Performance économique

3.1 Croissance économique

En 2017, le taux de croissance prévisionnel s'est établi à 3 %, confirmant une légère reprise amorcée en 2016, après une période de ralentissement en 2014-2015 (Figure 1). Ce ralentissement s'expliquerait par la crise prolongée de l'approvisionnement en électricité qui a fortement entravé la croissance comorienne, ainsi que l'exécution déficiente du programme d'investissements publics¹⁹. La reprise amorcée en 2016 s'appuyait sur une politique plus volontariste du gouvernement, dont l'objectif était de relancer la croissance économique. Trois nouvelles centrales thermiques ont été construites pour mettre fin aux graves pénuries de courant électrique et les activités pour la construction d'une centrale à fuel lourd ont repris (Présidence de la République, 2017a). Les investissements publics se sont accélérés, ciblant l'électricité, l'adduction d'eau, la santé et les transports. Des accords de coopération ont également été conclus dans ces domaines avec la Chine et la Turquie.

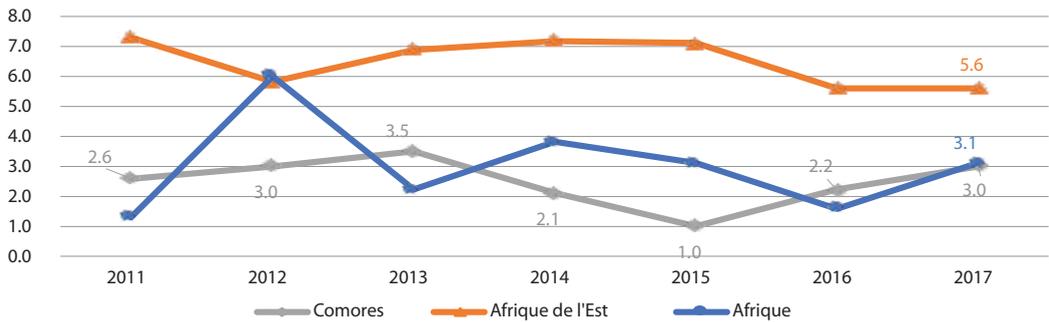
Les Comores semblent ainsi renouer avec une phase de consolidation de la croissance économique concomitante à la période de stabilisation politique qui a suivi la dernière crise d'Anjouan, en 2007, et la révision constitutionnelle²⁰. Les efforts menés pour améliorer l'environnement des affaires, notamment en matière de transfert de propriété et d'obtention de prêts, se sont traduits par une légère progression dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, les Comores passant de la 159e place en 2015 à la 153e place en 2017²¹.

À long terme, l'action gouvernementale s'inscrit dans un plan d'investissement quinquennal (PIQ) 2016-2021, dont 70 % du budget prévisionnel est consacré aux infrastructures. La mauvaise qualité du réseau routier est en effet considérée comme un frein majeur au développement. Le plan prévoit aussi la construction d'un nouvel aéroport et d'un port en eau profonde à Ngazidja dans le cadre de partenariats publics-privés avec des sociétés

19 Une autre explication au faible niveau d'exécution budgétaire en 2014 et 2015 serait l'arrêt du programme de citoyenneté économique (voir infra) qui fournissait au gouvernement des ressources budgétaires importantes.

20 Des Assises nationales viennent de se tenir, l'objectif étant de faire le bilan des 42 ans d'indépendance des Comores et de la présidence tournante entre les îles (Union des Comores, Présidence de la République, 2017b).

21 L'environnement des affaires reste toutefois peu propice, les Comores étant particulièrement mal classées en termes de procédure d'insolvabilité, règlement des contrats et paiement des taxes. Par ailleurs, le récent classement Doing Business 2018 fait reculer les Comores à la 158e place.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel, en pourcentage

Sources : (Banque centrale des Comores, 2014, 2016, 2017b) pour les Comores ; (Nations Unies, 2017) pour l'Afrique et l'Afrique de l'Est. Les chiffres pour 2016 sont des estimations, pour 2017 des prévisions.

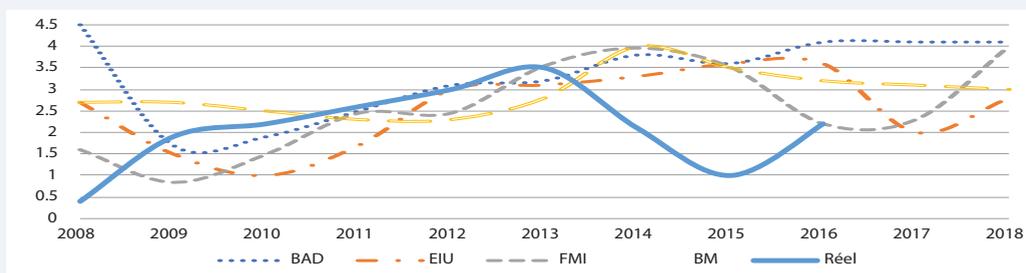
chinois, ainsi que le développement de structures hôtelières pour relancer le secteur touristique.

Après une première Stratégie pluriannuelle de croissance et de réduction de la pauvreté (2010-2014), le gouvernement a formulé une nouvelle stratégie nationale pour la période 2015-2019, la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) (voir l'encadré 3). Cette stratégie repose sur une hypothèse de croissance moyenne annuelle de 6,1 %, taux qui n'a pas encore été atteint au cours de la décennie. Pour l'année 2018, les prévisions des principales institutions financières tablent sur une croissance de 3,5 % environ, mais les marges d'erreur sont en général assez importantes (voir l'encadré 2) tandis que la Loi de finances initiale table sur une prévision de 3,3 % (Union des Comores, Gouvernement, 2017c).

Encadré 2 : Prévisions de croissance – analyse de la CEA

Plusieurs organismes produisent actuellement des prévisions sur la croissance économique des Comores. Il s’agit notamment de la Banque africaine de développement (BAD), de l’Economist Intelligence Unit (EIU), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM). Les prévisions produites par ces organismes divergent entre elles d’environ 2,9 points de pourcentage pour la période 2008-2016 (Figure 2). La BAD a fourni les prévisions de croissance les plus optimistes, avec une moyenne de 3,3 % pour la période 2008-2017 (alors que la moyenne de la période a été en réalité de 2,1 %). Les écarts entre le taux de croissance réel et les prévisions s’expliquent en partie par le fait que les institutions internationales n’ont pas anticipé le ralentissement économique de la période 2014-2015, ni la relative résilience de l’économie suite au choc de 2008. Pour l’année 2016, les estimations du taux de croissance les plus optimistes ont été fournies par la BAD (4,1 %), suivies de la Banque mondiale (3,1 %), du FMI (2,2 %) et de l’EIU (2 %). Les prévisions pour l’année 2018 s’établissent en moyenne à 3,45 %, avec des taux variant de 4,1 % pour la BAD à 2,8 % pour l’EIU.

Figure 2 : Estimations du taux de croissance du PIB, par institution

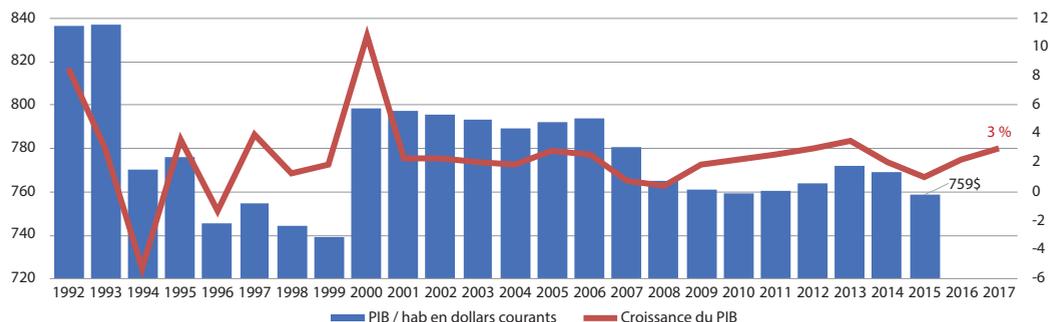


Sources : Calculs de la CEA basés sur les données des institutions. Prévisions pour 2017 collectées en 2016, prévisions pour 2018 collectées le 4 octobre 2017. Pour le taux réel, les données proviennent de la Banque centrale des Comores.

La croissance économique des Comores reste modérée à deux égards : d’une part, les Comores ont un rythme de croissance plus faible que leurs voisins, ne bénéficiant pas de la croissance exceptionnelle que connaissent les autres pays d’Afrique de l’Est. D’autre part, le taux de croissance du PIB est à peine plus élevé que le taux de croissance démographique. En conséquence, il ne permet pas une hausse significative du niveau de vie de la population comorienne, qui reste en-deçà du niveau du début des années 90 (Figure 3).

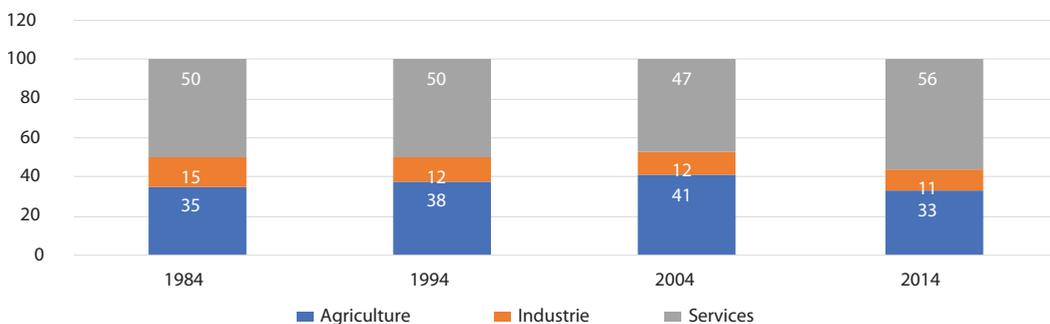
Peut-on parler de transformation structurelle aux Comores ? Sur la base des données disponibles (Figure 4), on constate qu’entre 1984 et 2014, la structure du PIB semble avoir peu évolué, la part du secteur industriel ayant tendance à diminuer au profit du secteur des services²². Toutefois, il convient de distinguer deux périodes : la première, entre 1984 et 2004, au cours de laquelle la part du secteur agricole a eu tendance à augmenter, et la deuxième,

22 L’institut national de statistique (INSEED) a procédé en 2011 à une révision des normes de comptabilité pour adopter le Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993, utilisant les bases de 2007 (le SCN de 1968 et les bases de 1984 étaient encore utilisés). La Banque centrale et le gouvernement n’ont pas encore intégré les nouvelles normes, qui conduiraient à un quasi doublement du PIB (il serait de 455 milliards de francs comoriens en 2014 avec le SCN 93 contre 239 milliards avec le SCN 68). Les ratios du présent profil utilisent le SCN 68.

Figure 3 : Croissance du PIB et revenu par habitant, en dollars courants


Source : Banque mondiale (2017)

à partir de 2004, où la structure du PIB semble montrer les signes d'une transformation plus importante, avec une réduction significative de la part du secteur agricole, de 41 % à 33 % du PIB. S'agissant de la structure de l'emploi, le changement a été nettement plus important, la part de la population active dans le secteur agricole chutant de 74 % à 42 % entre 1980 et 2013 (Figure 5). Cependant, cette évolution ne semble pas s'être faite au profit de secteurs à plus forte productivité, comme le suggère l'analyse menée par Martins (2015), la croissance de la valeur ajoutée par habitant étant demeurée proche de zéro au cours de cette période. On peut provisoirement en conclure que les Comores n'ont pas connu de transformation structurelle de leur économie conduisant à une accélération et une amélioration de la croissance, mais une analyse plus approfondie serait nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

Figure 4 : Structure du PIB, en pourcentage


Source : Base de données statistiques de la CEA

Encadré 3 : La stratégie de réduction de la pauvreté des Comores

L'action gouvernementale s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) élaborée en 2015 (Union des Comores, 2015c), qui vise à faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2040, « respectueux des droits de l'homme, de l'égalité de genre et promouvant l'état de droit ». Elle vise notamment à porter le taux de croissance annuel du PIB réel à 6,1 % en moyenne. Les priorités de cette stratégie sont la croissance durable, l'emploi, l'adaptation aux changements climatiques et la bonne gouvernance²³. Elles s'articulent autour des quatre axes stratégiques suivants :

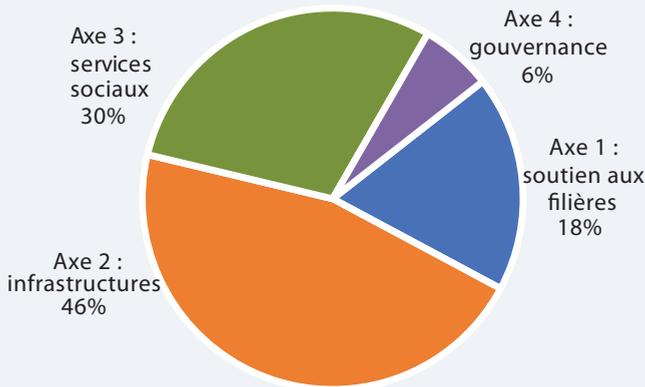
Axe 1 : Accélération, diversification et durabilité de la croissance. Il s'agit d'un soutien aux filières économiques, notamment l'agriculture et la pêche, ainsi que des mesures de protection de l'environnement qui incluent la mise en place d'un réseau d'aires protégées.

Axe 2 : Développement des infrastructures de soutien à la croissance. (Ports, routes, réseaux de communication et électricité).

Axe 3 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et résilience des ménages. (Éducation, eau et assainissement, santé, emploi, etc.)

Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine. (Amélioration du système judiciaire et des services décentralisés, réforme de la fonction publique).

Le budget prévisionnel proposé en 2014 était de 625 milliards de francs comoriens, soit environ 1,27 milliard d'euros (1,5 milliard de dollars des États-Unis). Les infrastructures, et notamment la réhabilitation des ports, représentent la majorité des dépenses prévisionnelles (Figure 5).



Source : (Union des Comores, 2015b)

Suite à l'élection présidentielle de 2016, l'équipe du président Azali s'est lancée dans une révision de la SCA2D pour l'aligner sur les priorités du gouvernement (énergie et infrastructures notamment), ainsi que sur les Objectifs de développement durable (ODD). Cette révision devait être validée avant la fin de l'année 2017. Parallèlement, l'horizon 2030 (plutôt que 2040 comme initialement prévu dans la SCA2D) a été fixé par le gouvernement pour la définition d'une vision à long terme autour de la notion d'émergence.

²³ Les autres objectifs sont de ramener le taux de chômage de 14 % en 2003 à moins de 10 % en 2019 ; de réaliser, à l'horizon 2020, l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement ; d'améliorer la place des Comores dans l'Indice de développement humain, d'améliorer le rang des Comores dans l'Indice Mo Ibrahim de bonne gouvernance (21 sur 52) ; et d'étendre la couverture forestière pour qu'elle atteigne 6 % du territoire.

Le secteur primaire a été l'un des principaux contributeurs à la croissance du PIB en 2016 (Banque centrale des Comores, 2017b). Cela est dû à la hausse exceptionnelle des cours mondiaux de la vanille, qui constitue avec le girofle et l'ylang-ylang l'une des principales cultures de rente. La tendance observée au cours du premier trimestre 2017 confirme le dynamisme du secteur primaire, porté par les cours élevés des produits de rente. L'amélioration du réseau routier et de la fourniture en énergie semble aussi stimuler la production vivrière et maraîchère. Sur le long terme, néanmoins, la production de vanille a eu tendance à diminuer²⁴ par suite de l'érosion, de la pratique des feux de brousse et de l'extrême volatilité des prix. Comme dans de nombreux pays de la sous-région, les cultures vivrières connaissent aussi une baisse de productivité, en raison de la modernisation insuffisante des techniques de production, du vieillissement de la main d'œuvre et de l'impact des changements climatiques (voir l'encadré 4). Les problèmes de stockage et de transport entravent également la commercialisation des produits agricoles. Le gouvernement ambitionne de renforcer l'autosuffisance alimentaire des Comores, alors que 75 % des denrées alimentaires consommées sont importées, et de favoriser la modernisation agricole à travers la mise en œuvre d'une stratégie phytosanitaire en cours d'élaboration et la mise en place d'un laboratoire de certification²⁵. Dans le secteur de la pêche, la production est relativement faible et destinée au marché local. En mai 2017, les Comores ont reçu un carton rouge de l'Union Européenne au titre de la pêche illicite, en raison du grand nombre de pavillons de complaisance comoriens pratiquant des activités illégales de transbordement²⁶. Ce carton rouge, combiné à l'absence d'un laboratoire de certification, a entravé le fonctionnement de la Société nationale de pêche qui n'a jamais vraiment été opérationnelle depuis sa création en 2012²⁷.

Le secteur secondaire est dominé par de petites entreprises artisanales et représente à peine 10 % du PIB, l'industrie manufacturière comptant pour à peine plus de 3 % du PIB. En 2016, le secteur industriel a connu une forte croissance, notamment le sous-secteur de l'électricité (Diabate, Fall et Boina Issa, 2017). Le secteur de la construction a également été dynamique, grâce aux travaux publics de réhabilitation du réseau routier et des systèmes d'adduction d'eau, qui se sont poursuivis en 2017. La résolution de la crise énergétique devrait continuer de stimuler la croissance du secteur en 2017, en diminuant les coûts de production pour les petites et moyennes entreprises (Banque centrale des Comores, 2017c). Dans le cadre de la SCA2D, le gouvernement souhaite développer l'agro-industrie et l'industrie locale dans une stratégie de substitution aux importations. Le gouvernement de l'Union des Comores vient de

24 La production aurait chuté de 180 tonnes en 2000 à 40 tonnes en 2012 (Agriculture et Biodiversité, océan Indien, 2014).

25 La structuration des filières de cultures de rente fait partie des pistes explorées en partenariat avec le PNUD.

26 Le carton rouge est la deuxième étape de la procédure d'identification au titre de la réglementation européenne sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). L'interdiction de commercialisation en Europe devrait avoir un faible impact sur les Comores, qui n'exportent pas de poisson vers l'Europe. En revanche, les navires européens ont désormais interdiction de pêcher dans les eaux comoriennes. Les Comores avaient déjà reçu un carton jaune en octobre 2015. (Commission européenne, 2017)

27 La Comoros National Fishing Company est une usine à capitaux étrangers dont l'État comorien détient 8,51 % des parts. La capacité de production de l'usine (22 tonnes par jour) est largement supérieure à la consommation locale (2,5 tonnes par jour) et l'objectif est de transformer et d'exporter 90 % de la production (Watwan Eco, 2017).

valider une stratégie de développement industriel alignée sur celle du COMESA. L'objectif est de diversifier les exportations du pays, en ciblant notamment les produits agricoles transformés tels que les huiles essentielles, le poisson surgelé et fumé, ou les épices (COMESA, 2017).

Le secteur tertiaire est le plus développé aux Comores et il est composé en majorité de petites entreprises de commerce d'importation et de nombreuses entreprises informelles. Selon l'INSEED, près de 50 % du PIB émanerait du secteur informel. D'après la Chambre de commerce et d'industrie, l'UCCIA, les principales entreprises comoriennes sont les commerces de détail (de type supermarché). En 2017, le dynamisme du secteur des services a été stimulé par la baisse du coût des transports et des télécommunications et par le développement du secteur bancaire et des assurances.

Encadré 4 : Capital naturel des Comores

Les Comores possèdent un capital naturel exceptionnel. L'archipel est considéré comme l'un des hauts lieux de la biodiversité mondiale en raison de la présence d'espèces endémiques et menacées, dont la plus emblématique est le coelacanthe. C'est également le dixième site le plus important au monde pour la ponte des tortues marines. Le pays abrite enfin quatre aires d'importance pour la conservation des oiseaux et trois zones humides d'importance mondiale (au titre de la Convention de RAMSAR), notamment²⁸.

Cette richesse est cependant menacée par les effets des changements climatiques et les dégradations environnementales d'origine anthropique. Le rythme de la déforestation est estimé à 400 hectares par an (Union des Comores, 2015c). La couverture forestière est ainsi passée de 14 % de la superficie totale du pays en 1951 à 2 % en 2015. On estime à 57 % la proportion de zones agricoles dégradées, notamment à cause de l'érosion. En outre, le pays n'est pas épargné par les changements climatiques, entraînant des risques tels que l'augmentation de la fréquence des tempêtes, l'élévation du niveau de la mer, la salinisation des nappes aquifères et la baisse de productivité agricole (Banque mondiale, 2014). Cette vulnérabilité accrue aux chocs climatiques a un coût. Les Comores subiraient chaque année 5,7 millions de dollars (soit 1,3 % du PIB) de pertes directes liées aux catastrophes naturelles : inondations (35 %), cyclones (65 %) et séismes. L'impact d'un événement centennal représenterait environ 8 % du PIB (Banque mondiale, 2016). Quant aux situations d'urgence, elles coûtent environ 1,3 million de dollars par an²⁹.

Les efforts menés par le gouvernement et ses partenaires afin de protéger le capital naturel des Comores relèvent de la Loi-cadre sur l'environnement de 1994 ainsi que du cadre stratégique de programmation 2011-2016 pour ce qui a trait aux changements climatiques. Cela s'est traduit par la création du parc marin de Mwali (PMM) en 2001, qui couvre 2 % de la superficie terrestre des Comores et 3 % des eaux territoriales. Le gouvernement envisage maintenant de créer six nouvelles aires protégées, de faire classer le Karthala au patrimoine mondial de l'UNESCO et de faire du parc marin de Mwali une réserve de la biosphère. Le financement des aires protégées serait assuré par un fonds fiduciaire capitalisé à hauteur de 30 millions de dollars des États-Unis. En matière de gestion des risques de catastrophes, les Comores ont commencé à adopter une approche préventive à travers la Direction générale de la sécurité civile (DGSC). La Direction de l'environnement travaille également à la mise en place d'un système de collecte et de traitement des déchets. Enfin, dans le cadre de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat, les Comores se sont engagées à devenir un puits de carbone en :

- Réduisant de 84 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 ;
- Portant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 3 % en 2010 à 43 % en 2030 ;
- Doublant la couverture forestière en reboisant 12 000 hectares de forêts ;

Le budget nécessaire a été évalué à 675 millions de dollars des États-Unis, mais la mobilisation des fonds nécessaires reste un défi. Ainsi, les Comores n'ont pas encore bénéficié d'un financement au titre du Fonds vert pour le climat.

28 Les données présentées dans cet encadré, sauf mention contraire, sont issues du document de projet sur les aires protégées (PNUD, Union des Comores, FEM, 2015), du cadre stratégique de programmation (Union des Comores, 2011) ainsi que des contributions nationales annoncées dans le cadre de la Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Union des Comores, 2015a).

29 Le volcan Karthala, toujours en activité, constitue aussi un risque potentiel. Le sud de Ndzuwani et l'île de Mwali sont les zones les plus touchées par les cyclones.

3.2 Politique budgétaire

Les finances publiques comoriennes sont caractérisées par des recettes fiscales peu élevées et des dépenses d'équipement insuffisantes par rapport aux dépenses courantes. Le déficit budgétaire reste toutefois maîtrisé. En 2015, le solde est apparu positif en raison d'un don important de l'Arabie saoudite, dont l'impact est visible sur les finances publiques³⁰ (Figure 6). En 2016, on a assisté à une forte progression des dépenses, liée à une hausse significative des investissements, qui ont atteint près de 11 % du PIB³¹. On reste néanmoins éloigné de l'objectif du plan d'investissement quinquennal fixé à 20 % du PIB. L'amélioration de la pression fiscale, qui est passée de 12,4 % en 2015 à 13,9 % du PIB en 2016, n'a pas suffi à financer la hausse des dépenses. Le déficit budgétaire s'est établi à 4,4 % du PIB pour l'année 2016.

Figure 6 : Comptes fiscaux en francs comoriens (millions de KMF) et pourcentage du PIB

	2012	2013	2014	2015	2016 - LFR
Recettes totales et dons	65,971	55,061	60,450	83,761	77,796
Impôts	26,850	29,236	29,940	30,567	35,790
Recettes non fiscales	19,139	8,180	6,812	13,757	10,055
Dons	19,982	17,645	23,698	39,437	31,951
Dépenses totales et prêts nets	58,192	57,025	61,788	69,858	89,230
Dépenses courantes	41,898	35,403	41,511	49,445	59,897
Dont : salaires	18,278	18,582	21,423	23,713	26,444
Dont : intérêts	977	504	199	465	682
Dépenses d'équipement	16,294	21,622	20,277	20,413	29,333
Balance fiscale	7,779	-1,964	-1,338	13,903	-11,434

	2012	2013	2014	2015	2016 - LFR
Recettes totales et dons	30,2	24,0	25,2	33,9	30,2
Impôts	12,3	12,8	12,5	12,4	13,9
Recettes non fiscales	8,8	3,6	2,8	5,6	3,9
Dons	9,1	7,7	9,9	16,0	12,4
Dépenses totales et prêts nets	26,6	24,9	25,8	28,3	34,6
Dépenses courantes	19,2	15,4	17,3	20,0	23,2
Dont : salaires	8,4	8,1	8,9	9,6	10,3
Dont : intérêts	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3
Dépenses d'équipement	7,5	9,4	8,5	8,3	11,4
Balance fiscale	3,6	-0,9	-0,6	5,6	-4,4

Sources : Rapports annuels de la Banque centrale des Comores, Loi de finances 2017 (Union des Comores, 2016)

En 2012, les Comores ont atteint le point d'aboutissement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), alors que leur taux d'endettement extérieur était insoutenable,

³⁰ En 2015, l'Arabie saoudite a apporté aux Comores une aide budgétaire de 40 millions de dollars des États-Unis, équivalant à 7,5 % du PIB, qui a permis de surmonter une crise de paiement des arriérés de salaires.

³¹ La part des investissements financés par les ressources propres est plus faible, de l'ordre de 2 % du PIB.

représentant 349 % des exportations. L'allègement de la dette a permis aux Comores de retrouver une marge de manœuvre budgétaire. Parallèlement, le gouvernement s'est engagé dans un effort de modernisation des finances publiques, jusqu'alors marquées par d'importants problèmes organisationnels dans la gestion de la masse salariale et des dépenses des administrations. La récente informatisation de la gestion des salaires et des dépenses publiques via un programme de l'Association internationale de développement (IDA) devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la transparence de l'administration publique³². Le système douanier a également été informatisé, ce qui a permis d'augmenter sensiblement les recettes douanières, qui représentent encore les deux tiers des recettes fiscales. Enfin, le gouvernement a mis fin au programme de citoyenneté économique en raison des risques liés au terrorisme et de problèmes de gestion³³.

Malgré ces efforts vers plus de transparence, la gestion des finances publiques reste affectée par des problèmes d'inefficacité. Les arriérés de paiement sont nombreux ; la gestion de la dette intérieure et la préparation et l'exécution du budget pourraient être améliorées ; et le partage des compétences entre le gouvernement de l'Union, les gouvernements des îles et les communes pourrait être mieux défini pour plus d'efficacité.

En 2017, le budget prévu dans la Loi de finances initiale (Union des Comores, 2016) était en forte augmentation, avec une prévision très optimiste concernant la hausse des recettes fiscales, notamment douanières, grâce aux nombreuses réformes en cours et à l'instauration de nouvelles taxes. Parallèlement, les dépenses ont fortement augmenté, mais le déficit budgétaire devrait être limité à 3,4 % du PIB, contre 4,4 % en 2016 (Figure 7). Les dépenses salariales devraient diminuer légèrement à la faveur du gel des nouveaux recrutements et de la non-reconduction automatique des contrats arrivés à échéance. Le gouvernement avait également prévu de multiplier par six les dépenses d'équipement sur fonds propres, en facilitant leur financement grâce à la création au début de l'année 2017 d'une Société nationale d'investissements. Ces prévisions ont néanmoins été revues à la baisse dans le cadre de la Loi de finances rectificative (Al Watwan, 2017c), les recettes fiscales passant de 61 milliards de francs comoriens à 52 milliards, et les dépenses d'investissements de 81 milliards à 58 milliards. Le déficit devrait également diminuer pour représenter moins de 2 % du PIB. Pour 2018, la Loi de finances initiale qui vient d'être votée au Parlement semble plus réaliste, tant au niveau des recettes fiscales que des dépenses d'investissement. Le déficit budgétaire ne devrait pas dépasser 1 % du PIB (Union des Comores, Gouvernement, 2017c).

32 Ce projet de 1,8 million de dollars permet de gérer et centraliser la paie des fonctionnaires et les dépenses et recettes de l'administration publique grâce à l'adoption en décembre 2016 de deux nouveaux systèmes informatiques (Banque mondiale, 2017b).

33 Ce programme lancé en 2008 aurait permis à plus de 44 000 ressortissants des pays du Golfe d'obtenir un passeport comorien moyennant le versement d'une somme se situant entre 20 000 et 45 000 dollars. Le programme aurait été dévoyé par des réseaux parallèles illégaux et aurait été géré avec beaucoup d'opacité. Le FMI estime qu'il aurait représenté jusqu'à 5,6 % du PIB en 2012. Toutefois, il est difficile de savoir la part qui a effectivement été intégrée dans les recettes de l'État. Une commission d'enquête parlementaire vient d'être nommée sur ce dossier (Aimons les Comores, 2017).

Figure 7 : Comptes fiscaux en francs comoriens (millions de KMF), 2016-2018

	2016 - LFR	2017 - LFI	2017 - LFR	2018 - LFI
Recettes totales et dons	77,796	126,973	112,581	100,371
Impôts	35,790	60,777	51,735	50,732
Recettes non fiscales	10,055	20,872	12,625	15,900
Dons	31,951	45,324	48,221	33,739
Dépenses totales et prêts nets	89,230	136,309	117,483	102,283
Dépenses courantes	59,897	55,066	59,723	67,606
Dont : rémunérations et salaires	26,444	25,660	25,930	27,384
Dont : versement d'intérêts	682	816	816	205
Dépenses d'équipement	29,333	81,243	57,760	34,677
Balance fiscale	-11,434	-9,336	-4,902	-1,912

* LFR = Loi de finances rectificative ; LFI = Loi de finances initiale.

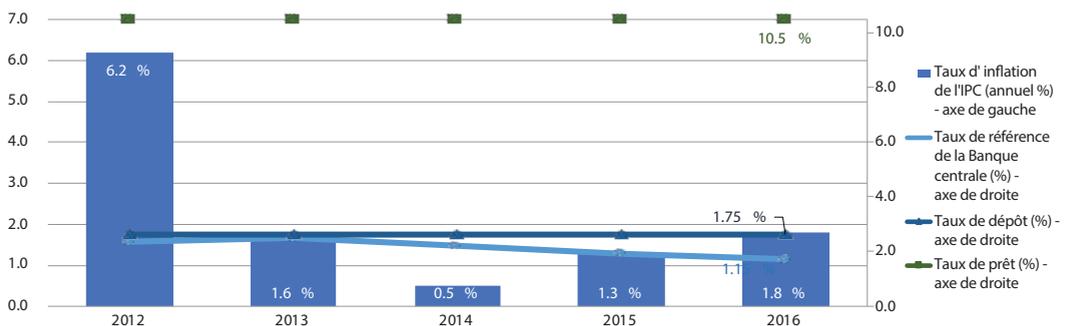
Sources : LFR 2016 et LFI 2017 : Union des Comores, 2016. LFR 2017 et LFI 2018 fournies par le PNUD Comores.

3.3 Politique monétaire

La stabilité monétaire s'est maintenue en 2016, du fait du rattachement du franc comorien à l'euro. Le taux d'inflation est demeuré sous la norme communautaire de 3 % par an, bien que légèrement supérieur à 2015 (Figure 8). L'inflation a été contenue grâce à la baisse du cours des produits pétroliers et aux mesures prises par le gouvernement pour maîtriser le prix des produits de première nécessité (Banque centrale des Comores, 2017b). Cette politique de protection des prix a été poursuivie par le Gouvernement comorien au cours du mois de ramadan 2017, traditionnellement témoin d'une inflation des prix des denrées alimentaires.

Le rattachement du franc comorien à l'euro n'est pas sans inconvénients, comme l'a illustré la relance du débat sur la pertinence du franc CFA³⁴. Dans le cas des Comores, le maintien de la parité fixe (1 EUR = 491,9677 KMF) impose des restrictions en matière de politique

Figure 8 : Inflation (IPC) et taux d'intérêt, en pourcentage



Source : Banque centrale des Comores

34 Dans leur ouvrage collectif, Nubukpo et al. (2016) parlent de servitude monétaire à propos du lien entre le franc CFA et l'euro (dont le fonctionnement est similaire à celui du franc comorien). Ils expliquent que le franc CFA, surévalué par rapport aux économies africaines, freine les exportations des pays concernés.

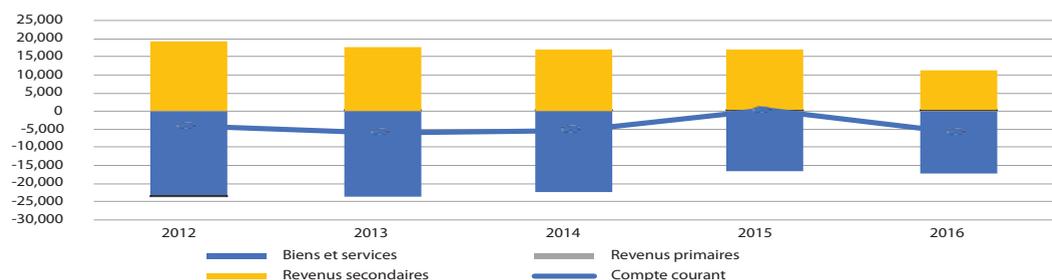
budgétaire. Une étude citée par l'OMC (2013) montre que le taux de change réel se serait apprécié de l'ordre de 29 % entre 2000 et 2007. Néanmoins, selon une récente étude du FMI, « la position extérieure est globalement compatible avec les fondamentaux à moyen terme » (FMI, 2016, p. 37, traduction libre). La parité entre le franc comorien et l'euro est sans doute un frein au développement des exportations comoriennes. Elle est cependant garante de la stabilité économique et du maintien du prix des importations.

S'agissant des taux d'intérêt, l'indexation des taux sur ceux de la Banque centrale européenne a été maintenue. En 2016, la masse monétaire a connu une croissance de plus de 10 %, portée par une hausse du crédit intérieur (+32 %), notamment du crédit au secteur privé et des créances de l'administration centrale et des sociétés financières (Banque centrale des Comores, 2017b). Cette hausse s'inscrit dans une tendance continue depuis 2004 liée à la libéralisation du système bancaire comorien, qui a permis un accroissement des crédits à l'économie et de l'épargne disponible. Toutefois, le taux des créances douteuses reste élevé (environ 20 %) et la mobilisation de l'épargne pour le secteur productif est faible en raison des taux d'intérêt élevés et d'une bancarisation insuffisante de la population (Banque centrale des Comores, 2017a)³⁵.

3.4 Compte des opérations courantes

En 2016, le compte courant affichait un déficit équivalent à un peu plus de 10 % du PIB. Cette situation s'explique par le déficit chronique de la balance commerciale, lié à la forte dépendance aux importations et à la faible valeur des exportations. En 2016, le déficit commercial s'est élevé à 28 % du PIB, en légère diminution par rapport aux années précédentes. En revanche, les revenus secondaires, composés en majorité des envois de fonds de la diaspora et des dons aux administrations publiques, sont en baisse par rapport aux années précédentes. Ils représentent à peine 20 % du PIB contre 30 % en moyenne entre 2012 et 2015.

Figure 9 : Compte des transactions courantes, en dollars des États-Unis



Source : Banque centrale des Comores

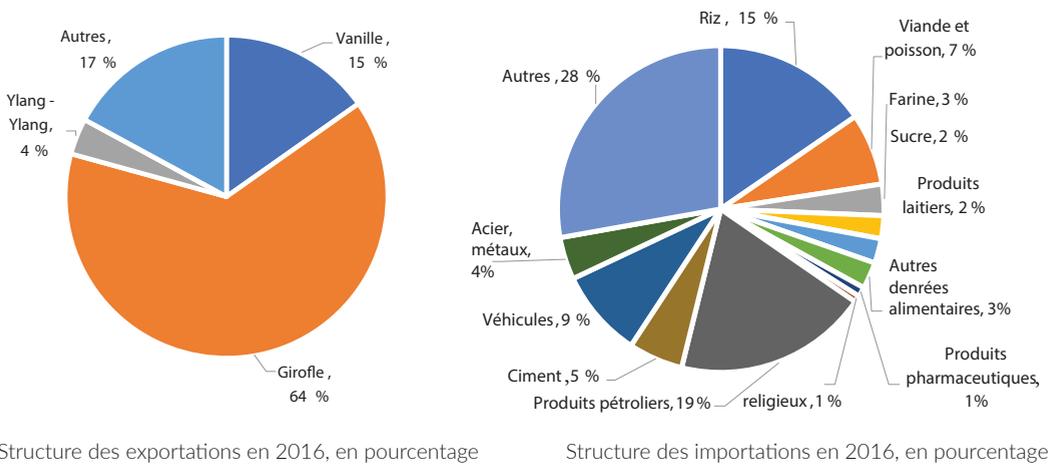
³⁵ La Banque centrale des Comores estime le taux de bancarisation de la population adulte à 10 %.

Le compte courant avait connu en 2015 une situation d'équilibre exceptionnelle avec un don de l'Arabie saoudite qui représentait environ 7,5 % du PIB (Figure 9). En 2016, la baisse des revenus secondaires a donc été essentiellement imputable au non-renouvellement de cette aide budgétaire exceptionnelle, mais on note aussi une légère diminution des envois de fonds de la diaspora, qui représentent actuellement 18 % du PIB contre 21,6 % en 2014 (FMI, op. cité).

De 2000 à 2010, les envois de fonds ont représenté en moyenne 20,50 % du PIB total de l'Union des Comores et auraient financé 80 % du déficit de la balance des paiements pendant cette période, les Comores étant le 4e pays au monde le plus dépendant de ces transferts (Katibou, 2014). Leur comptabilisation est difficile car 75 % des envois de fonds se feraient par voie informelle, même si cette proportion diminue grâce à la baisse du coût des transferts monétaires formels. Leur rôle dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté fait débat. Younoussa (2011) établit un lien entre l'augmentation des envois de fonds et la croissance du PIB (la corrélation serait positive et plus significative que pour l'APD ou les investissements). Les envois de fonds auraient aussi un impact sur la réduction de la pauvreté, notamment à Ngazidja. Cependant, les transferts de fonds sont majoritairement destinés à des fins non productives et pourraient avoir un impact négatif sur l'inflation, l'emploi et la production locale. De fait, près de 70 % des envois de fonds seraient liés à des dépenses de consommation, dont la plupart sont orientées vers des achats de biens importés. La diaspora, dont les deux tiers seraient installés en France, finance en effet principalement les activités coutumières liées à la pratique du grand mariage, *ndola anda* (Briac, 2011). L'un des objectifs formulés dans la SCA2D est d'optimiser les transferts de fonds de la diaspora, notamment à travers la création d'un fonds d'investissement dédié. Les modalités de mise en œuvre de ce projet n'ont pas encore été définies.

L'évolution de la balance commerciale au cours des dernières années tend à afficher une amélioration liée à la diminution du cours des produits pétroliers. Le montant des importations est en effet en baisse depuis 2012, même s'il représente toujours près de 40 % du PIB. Il convient de noter la part croissante des denrées alimentaires dans la structure des importations. Celles-ci représentaient 34 % des importations en 2016, contre 26 % en 2012, traduisant un risque croissant pour la sécurité alimentaire du pays. D'autre part, les importations de ciment, de véhicules ou de matériaux de construction semblent avoir diminué au cours de la même période, indiquant peut-être un moindre dynamisme de l'économie comorienne. Par ailleurs, la structure des exportations est restée sensiblement la même, avec la prédominance des exportations de girofle, vanille et ylang-ylang. Même si les exportations de vanille et de girofle ont fortement augmenté en 2016 grâce à la hausse spectaculaire des cours mondiaux³⁶ et

³⁶ Le prix moyen du kilo de vanille est passé de 73 dollars des États-Unis en 2015 à 252 dollars en 2016, et la hausse s'est poursuivie en 2017. Cette hausse à caractère spéculatif entraîne un effet de bulle avec un risque d'éclatement.

Figure 10 : Structure du commerce de marchandises

Structure des exportations en 2016, en pourcentage

Structure des importations en 2016, en pourcentage

Source : Banque centrale des Comores

des quantités produites, la part des exportations reste faible : elle ne représente que 5 % du PIB de l'Union des Comores (Figure 10).

Les principaux partenaires commerciaux des Comores sont les pays du Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie. Les Comores ne réalisent qu'une part minime de leurs échanges commerciaux avec les pays de la région (5 % avec les pays du COMESA). En matière d'importations, les principaux fournisseurs des Comores sont les pays du Moyen-Orient, notamment les Émirats arabes unis, avec 35 % des importations en 2015 (Banque centrale des Comores, 2016), les pays d'Asie, en augmentation constante (32 %), puis les pays d'Europe qui ne représentaient plus que 21 % des importations en 2015 contre 48 % en 1998 (Organisation mondiale du commerce (OMC)). Du côté des exportations, le principal client des Comores reste l'Union européenne, avec 44 % des produits exportés, alors que l'Asie recueille 24 % des exportations.

3.5 Comptes financiers et comptes de capitaux

Les données concernant l'année 2016 ne sont pas encore disponibles pour les comptes de capitaux et financiers. En 2015, l'excédent de la balance des capitaux s'est contracté par rapport à 2014 (16,5 milliards de KMF contre 22,2 milliards en 2014), en raison des difficultés à mobiliser des ressources pour les investissements publics.

En ce qui concerne les comptes financiers, le déficit s'est creusé principalement en raison de la politique de constitution de réserves. Celles-ci ont augmenté en 2015, permettant au ratio de couverture de passer de 5,6 mois d'importations de biens et services en 2014 à 8,2 mois en 2015. En 2016 en revanche, le niveau des avoirs extérieurs de la Banque centrale s'est détérioré, le stock de réserves internationales passant à 6,8 mois d'importations. Ce niveau

reste néanmoins satisfaisant, garantissant la stabilité monétaire de l'Union des Comores. Par ailleurs, les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté, traduisant l'arrivée du nouvel opérateur de téléphonie mobile, Telma, mettant fin au monopole de Comores Telecom. Toutefois, d'après les statistiques de la CNUCED, le montant des IDE représente à peine 1 % du PIB, reflétant le manque d'attractivité des Comores en la matière. L'Agence nationale pour la promotion des investissements « *Invest in Comoros* » constitue la principale institution chargée de l'accueil des investisseurs et de la centralisation des démarches. Des efforts ont été menés récemment pour améliorer le climat des affaires, dans le cadre du nouveau code de l'investissement mis en place en 2007. Les investisseurs bénéficient d'exemptions de droits de douanes et d'abattements fiscaux sur 7 à 10 ans. Mais les carences du système judiciaire, les coûts relativement élevés des facteurs de production et autres intrants ainsi que la disponibilité limitée d'une main-d'œuvre qualifiée constituent autant de désavantages comparatifs pour le pays, par rapport aux autres pays de la région, lorsqu'il s'agit d'attirer les investissements privés.

Contrairement à d'autres petits territoires insulaires, les Comores semblent rester dépendantes des envois de fonds, peinant à stimuler les investissements et générer une croissance forte³⁷. L'analyse thématique en dernière partie envisagera les opportunités offertes par le secteur touristique comme moteur de croissance pour le pays.

37 L'analyse économique des PEID a montré que de nombreux États insulaires ont capitalisé sur leurs atouts pour devenir progressivement moins dépendants des envois de fonds et de l'aide internationale et sortir du modèle MIRAB de Bertram et Watters. Le modèle PROFIT mis au point par Baldachino analyse les composantes des économies des petits États insulaires modernes: *people* (immigration); *resources* (ressources); *overseas management* (diplomatie); *finance and transport* (finances et transports) et montre comment les PEID peuvent tirer profit de leur autonomie en menant une diplomatie plus offensive et en attirant des investissements, notamment de capitaux. De son côté, McElroy analyse l'importance croissante du tourisme pour les économies insulaires qui choisissent de devenir des SITE, *small island tourist economies* (petites économies touristiques insulaires), en tirant profit de leur insularité pour développer le secteur du tourisme.

Développements sociaux

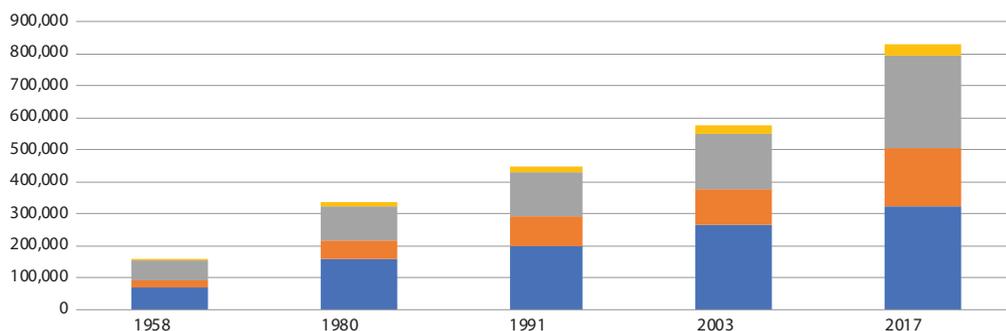
4.1 Démographie

L'analyse des recensements depuis 1958 montre qu'après une accélération de la croissance de la population dans les années 60-70, le rythme s'est ralenti depuis, le taux de croissance démographique passant de 3,3 % entre 1966 et 1970 à 2,1 % entre 1991 et 2003. Les études réalisées par le Commissariat général au Plan tablent sur une légère remontée du taux de croissance démographique, à 2,4 % par an.

Selon les projections réalisées à partir du recensement de 2003, la population comorienne était de 828 147 habitants en 2017 (Commissariat général au Plan, 2007) (Figure 11). La plus récente enquête démographique, réalisée en 2014 par l'INSEED (INSEED, 2015), établissait la population à 755 680 en 2014 (contre 763 952 selon les projections du Plan). Le taux de fécondité est lui estimé à 4,5 enfants par femme en 2015, alors qu'il était de 5,3 en 2003. L'espérance de vie a progressé de manière continue : elle était de 65 ans pour les hommes et 67 ans pour les femmes en 2003, et devrait avoir atteint 68 ans pour les hommes et 71 ans pour les femmes en 2015. Quant à la répartition géographique de la population, 52 % des habitants vivent à Ngazidja, 42 % à Ndzuwani et 6 % à Mwali.

La population comorienne est donc très jeune, les moins de 25 ans constituant environ 60 % de la population, les personnes âgées de plus de 65 ans, moins de 5 %. C'est aussi une

Figure 11 : Évolution de la population comorienne



Sources : (Institut national de la statistique et des études économiques, 1958) (Commissariat général au Plan, 1984, 1993, 2007). Les chiffres de 2017 sont une projection.

population en voie d'urbanisation puisque, selon le recensement de 2003, on comptait 28 % de citadins, alors qu'ils seraient 40 % en 2014 (INSEED, 2015). Le taux rapide d'accroissement de la population urbaine, de l'ordre de 6,5 % par an, constitue un enjeu économique, social et écologique (Diabate & Boina Issa, 2016), comme semble le confirmer l'Indicateur de développement social de la CEA, qui met en évidence un accroissement des disparités entre les villes et les campagnes (voir l'encadré 4). La gestion des services de voirie, d'assainissement et de collecte des déchets serait peu structurée et inefficace. La prolifération de bidonvilles, notamment à Moroni, est liée à l'absence de code foncier et de planification urbaine et conduirait à des problèmes de pollution, de délinquance et de pauvreté urbaine. En effet, malgré un processus de décentralisation engagé depuis 2011, les compétences liées à la gestion urbaine ne sont pas clairement définies et réparties entre le gouvernement décentralisé et les communes. Diabate et Boina Issa (op. cité) recommandent un approfondissement de la décentralisation et notamment du transfert de compétences pour, d'une part, donner aux communes rurales la possibilité de ralentir l'exode rural en renforçant leur attractivité et, d'autre part, donner aux communes urbaines la capacité de gérer les besoins liés à la rapidité de l'urbanisation.

Encadré 4 : Indicateur de développement social

Le niveau d'exclusion humaine semble avoir diminué aux Comores entre 1996 et 2013, l'indicateur établi par la CEA passant de 2,9 à 2,06. Le pays a donc fait des progrès, même si ceux-ci restent insuffisants pour transformer vraiment la vie de la population (Figure 12). La marginalisation a régressé pour les femmes, en raison d'une baisse plus forte du niveau de pauvreté chez ces dernières (Figure 13). En revanche, le taux de mortalité infantile a diminué moins rapidement pour les filles que pour les garçons.

Figure 12 : Indicateur d'exclusion humaine

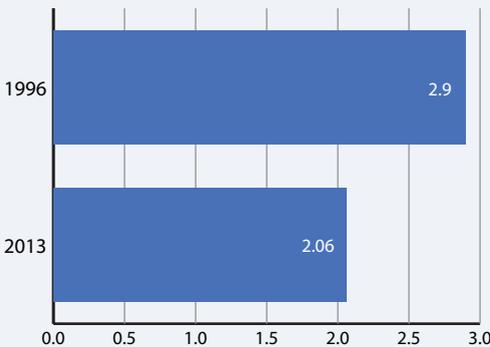
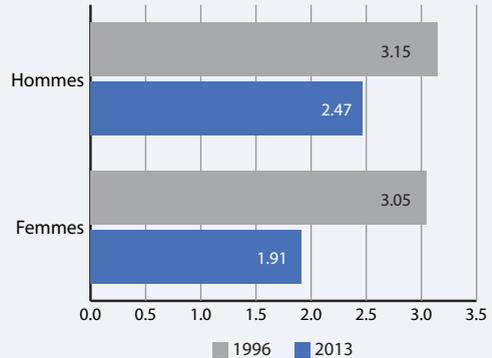


Figure 13 : Exclusion humaine par genre



Dans tous les cas, l'exclusion concerne plus les zones rurales, et l'écart entre les villes et les campagnes s'est creusé avec le temps (Figure 14). Il faudrait développer les infrastructures et les services de protection sociale en zone rurale pour combler l'écart entre les villes et les campagnes. Les disparités entre les îles semblent aussi être plus marquées. L'exclusion a fortement diminué à Ngazidja entre 1996 et 2013, alors que peu de progrès ont été enregistrés sur l'île de Mwali (Figure 15). S'agissant des sources d'exclusion, l'éducation représentait 35 % des causes d'exclusion en 1996 et seulement 21 % en 2013, alors que la mortalité infantile représente désormais 29 % des facteurs d'exclusion contre 12 % en 1996.

Figure 14 : Exclusion par zone de résidence régionale

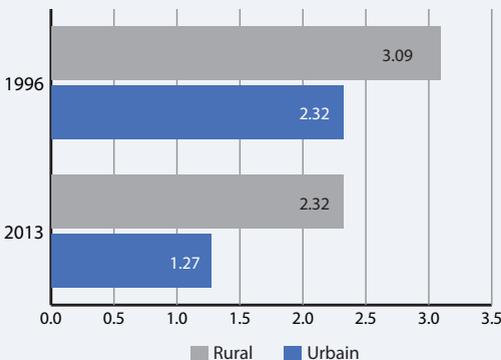
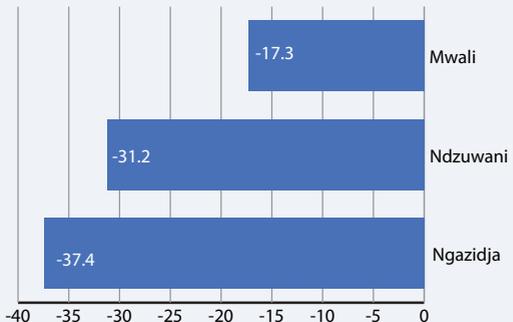


Figure 15 : Évolution de l'indicateur niveau régional



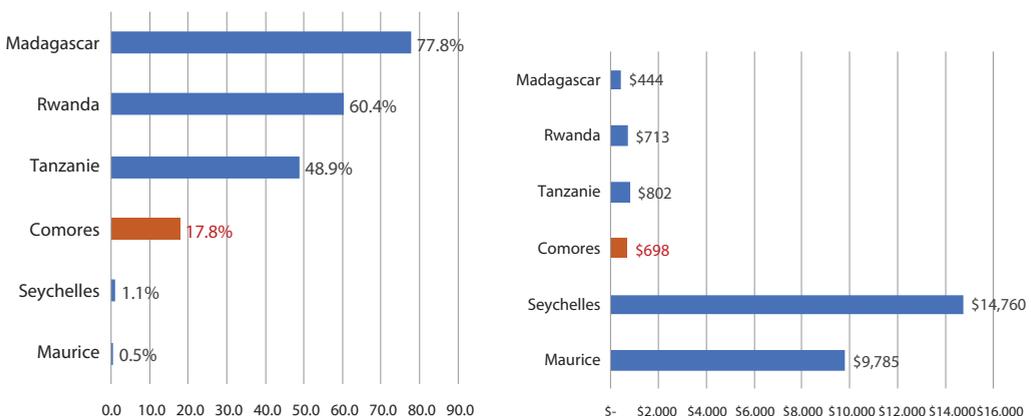
Source : (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), 2015a)

4.2 Pauvreté et emploi

Le niveau de pauvreté aux Comores est élevé, mais semble moins criant que dans la plupart des autres pays d’Afrique sub-saharienne. En utilisant des indicateurs internationaux, on constate que le taux de pauvreté est de 17,8 % aux Comores, donc supérieur à celui des autres îles de l’océan Indien mais largement inférieur à celui des pays d’Afrique de l’Est (Figure 16). L’écart de pauvreté est également le plus faible de la sous-région après les Seychelles³⁸. En revanche, le revenu moyen par habitant est bas, à environ 759 dollars des États-Unis par habitant. Le PIB par habitant a peu évolué au cours des trente dernières années, en raison de l’écart minime, voire négatif, entre les taux de croissance économique et démographique.

Les enquêtes sur la consommation des ménages indiquent par ailleurs une baisse notable de la pauvreté entre 2004 et 2014 (INSEED, 2015). Ainsi, le pourcentage de la population vivant sous le seuil national de pauvreté a diminué, passant de 44,9 % à 34,3 %. Ce taux reste toutefois supérieur à l’objectif du Millénaire pour le développement, qui était de 27,3 % (Nations Unies; Union des Comores, 2013). La diminution de la pauvreté serait due à une hausse de la consommation des ménages, qui aurait progressé de 30 %, permettant une amélioration des conditions de vie. Ainsi, 69 % des ménages avaient accès à l’électricité en 2012 contre 29 % en 1996, et 12 % possédaient une voiture contre 5 % en 1996 (Commissariat général au Plan, 2014). L’importance des envois de fonds principalement orientés vers les besoins de consommation, les investissements du gouvernement dans l’éducation et la santé, ainsi que le déplacement progressif de l’emploi vers les secteurs des services, font partie des raisons qui peuvent expliquer cette évolution positive.

Figure 16 : Pauvreté à 1,90 dollar par jour (PPA 2011, en %) et PIB par habitant en dollars courants (2016)



Source : Macro Poverty Outlook (Banque mondiale, 2017c)

38 L’écart de pauvreté représente, pour tous les pauvres, la distance moyenne entre leur degré de pauvreté et le seuil de pauvreté. Il illustre à quel point les pauvres d’un pays se situent en-dessous du seuil de pauvreté. Un faible écart de pauvreté signifie que de nombreux pauvres sont près d’atteindre le seuil de pauvreté et d’en sortir.

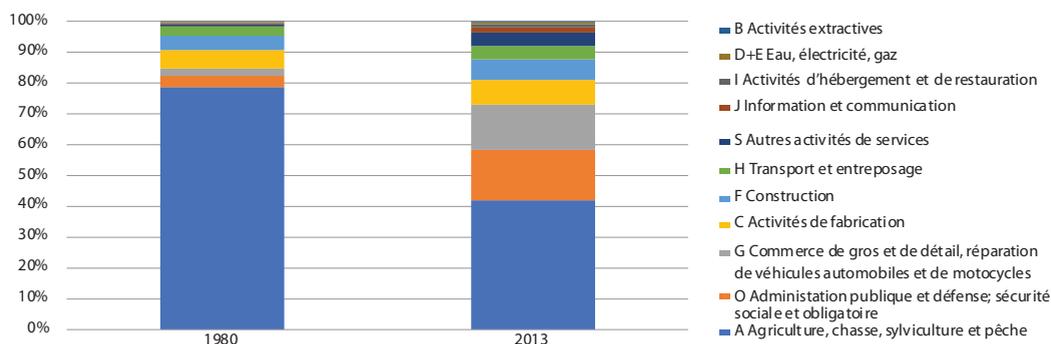
Cette amélioration des conditions de vie masque cependant de fortes disparités, comme l'illustre l'analyse de l'exclusion humaine proposée par la CEA (voir l'encadré 5), notamment entre les îles et entre les populations rurales et urbaines. Il apparaît ainsi que le niveau de pauvreté a augmenté à Mwali, où il atteignait 51 % de la population en 2014. L'absence d'accès à l'électricité, à l'eau potable et à des combustibles efficaces explique l'importance de la pauvreté sur cette île. Les disparités se sont aussi accrues entre villes et campagnes, 70 % de la population pauvre résidant dans les zones rurales. Les populations urbaines sont moins touchées par la pauvreté, bénéficiant d'un meilleur accès à l'éducation, aux services et aux emplois formels, ainsi qu'à l'eau et à l'électricité. Le risque d'insécurité alimentaire reste important, le budget des Comoriens étant constitué à 60 % par l'achat de denrées alimentaires, principalement le riz, dont 75 % proviennent des importations.

En matière d'emploi, le taux d'activité est assez faible. La part des inactifs aurait même eu tendance à augmenter entre 2003 et 2013, passant de 47 % à 50 % (INSEED, 2013). Elle est constituée principalement par les jeunes en cours de scolarisation et les femmes au foyer. Le taux de chômage, difficile à mesurer dans le cas des Comores, se situerait entre 10,6 % (au sens strict du BIT), 13,5 % selon les calculs nationaux, et près de 25 % au sens élargi, touchant plus particulièrement les jeunes. Près de 40 % des femmes seraient également concernées par le chômage au sens large. Enfin, le taux de chômage aurait connu une hausse importante entre 2003 et 2013.

Plus des trois quarts des emplois seraient pourvus par des structures informelles, notamment dans le secteur agricole. Les emplois assurant le revenu mensuel le plus élevé sont dans le secteur des administrations publiques, où l'on retrouve également les employés ayant le niveau d'instruction le plus élevé.

En termes de répartition des emplois, le secteur agricole occupe encore une grande partie de la population active (42 %) (Figure 17), malgré une baisse conséquente par rapport aux années 80. À l'inverse, le secteur de l'administration publique s'est fortement développé, passant de

Figure 17 : Structure de l'emploi, en pourcentage de la population active



Sources : (Commissariat général au Plan, 1984), (INSEED, 2013)

3 % à 16 % de la population active. Les activités commerciales, qui occupaient seulement 2 % de la population, occupent maintenant près de 15 % des actifs. En revanche, le secteur industriel s'est peu développé, attirant seulement 8 % des actifs contre 5,5 % en 1980.

4.3 Santé

Le niveau de santé aux Comores s'est globalement amélioré depuis 1996, grâce à un meilleur accès aux soins et aux services d'eau et d'assainissement. La réforme du système sanitaire a été entreprise à partir de 1994 avec l'élaboration du Plan national de développement sanitaire (PNDS), basé sur la décentralisation et le recouvrement des coûts. La Politique nationale de santé adoptée en 2005 met l'accent sur le développement des infrastructures, la lutte contre des maladies spécifiques telles que le paludisme et les activités de prévention.

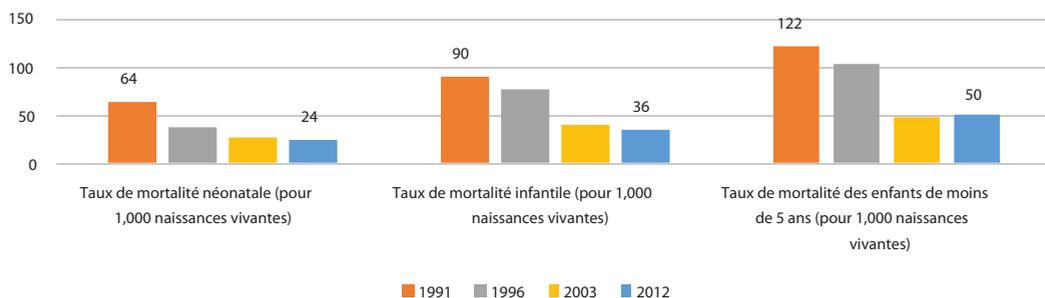
Ces progrès se constatent sur l'évolution des taux de mortalité infantile (Figure 18), même si les résultats atteints en 2012 ne laissent pas présager la possibilité d'atteindre la cible fixée dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015. L'accès aux soins de santé maternelle s'est aussi amélioré. La proportion d'accouchements s'étant déroulés avec l'assistance d'un professionnel de santé est passée de 52 % à 82 % entre 1996 et 2012 (Commissariat général au Plan, 2014). On note cependant peu d'évolution dans l'accès à la contraception, qui a légèrement diminué, passant de 21 % à 19,4 % pendant la même période.

Certains indicateurs se sont dégradés, notamment en matière de nutrition infantile. La proportion d'enfants émaciés est passée de 3,5 % à 11,1 % entre 1991 et 2012 (Nations Unies ; Union des Comores, 2013)³⁹. Une des raisons de la prévalence de la malnutrition infantile serait le faible taux d'allaitement exclusif, qui est de seulement 12 % (IFPRI, 2016).

Une des principales réussites du système de santé comorien concerne la lutte contre le paludisme, à travers des progrès très importants réalisés au cours de la dernière décennie. Le taux de prévalence du paludisme dans les consultations est passé de 50 % en 2004 à 36 % en 2011 (Commissariat général au Plan, 2014) et le taux de réussite aurait dépassé la cible fixée dans les objectifs du Millénaire pour le développement de 2015. Le dernier rapport de l'OMS (WHO, 2016, p.131 and p. 146) indique que le nombre de cas avérés de paludisme serait passé de 35 200 en 2010 à 963 en 2015, et le nombre de décès de 53 à 1 sur la même période⁴⁰. Ces bons résultats font des Comores un des six pays d'Afrique qui pourraient parvenir à éradiquer le paludisme d'ici à 2020 (Le Monde, 2016). La stratégie de traitement de masse appliquée dans les îles de Mwali et de Ndzuwani semble avoir porté ses fruits, ainsi

39 L'émaciation correspond à un poids pour taille inférieur de deux écarts-type à la moyenne d'une population de référence. Cet indicateur a subi d'importantes fluctuations pendant la période considérée. Parallèlement, on constate une amélioration du taux de retard de croissance, de 47 % en 2000 à 32 % en 2015.

40 Ces résultats exceptionnels sont dus à la mise en œuvre d'une approche novatrice d'origine chinoise, appelée FEMSE (élimination rapide du paludisme par l'éradication à la source ou Fast Elimination of Malaria through Source Eradication) basée sur l'administration d'un traitement de masse expérimental à base d'Artequick à l'ensemble de la population. Ce projet suscite encore des interrogations quant aux éventuels effets secondaires (The Economist, 2014).

Figure 18 : Évolution des taux de mortalité infantile, pour 1 000 naissances vivantes

Source : Enquêtes EDS (1996 et 2012)

que la gratuité du diagnostic et du traitement. La même approche novatrice est en cours à Ngazidja.

4.4 Éducation

L'accès à l'éducation s'est amélioré considérablement au cours des dernières décennies. En 2014, 39 % des adultes avaient atteint un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur contre seulement 9 % en 2004 (dont 34 % des femmes et 41 % des hommes). En 2014, 76 % des jeunes de cinq à quinze ans étaient scolarisés, contre 67 % en 2004.

En matière d'alphabétisation, la particularité de la langue nationale est de ne pas être uniformisée et de pouvoir s'écrire en caractères latins et arabes. Toutefois, le gouvernement a lancé un effort d'uniformisation qui s'est traduit par le décret de décembre 2009 sur l'officialisation de l'écriture et de l'orthographe du shikomor, ouvrant la voie à l'introduction de cette langue dans le système éducatif. Il subsiste des différences notables entre les différentes variantes du shikomor propres à chaque île, qui sont le shingazidja (Ngazidja), le shimaoré (Maoré), le shindzwani (Ndzuwani) et le shimwali (Mwali), à tel point que Walker (2011) estime qu'il n'existe pas véritablement de langue shikomor. Le taux d'alphabétisation (caractères latins et arabes confondus) est de 73,2 %, étant légèrement plus élevé chez les hommes et en milieu urbain, alors que seulement deux tiers des adultes sont alphabétisés en milieu rural (INSEED, 2015).

Les résultats montrent que la majorité des personnes instruites (31 %) ont atteint le niveau primaire. Les personnes qui ont atteint les niveaux secondaires et supérieurs représentent respectivement 18,3 % et 10,5 % de la population. Toutefois, près de 40 % de la population comorienne reste toujours sans aucun niveau d'instruction.

L'instruction coranique a une place importante dans l'éducation aux Comores. Dès l'âge de trois ans, les enfants sont initiés à la lecture du Coran et à l'écriture en caractères arabes.

Cette éducation pré-primaire n'est cependant pas institutionnalisée et les maternelles de type « moderne » ne représentent que 2,5 % des effectifs, principalement en ville (Briac, 2011).

4.5 Genre

La place de la femme dans la société comorienne est particulière. La notabilité est exclusivement réservée aux hommes. Ce statut particulier de notable (*m'dru mzima*) s'acquiert à travers le grand mariage et donne aux hommes qui l'obtiennent le droit de s'exprimer en public et de participer aux décisions du village. Le gouvernement actuel, composé de 14 membres, ne compte qu'une seule femme. De même, le Parlement ne comprend que 6 % de femmes et les Comores se classent 177^e sur 190 dans le classement de l'Union parlementaire internationale (UPI), comme le souligne l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique appliqué aux Comores (voir l'encadré 5).

En revanche, les femmes jouent un rôle important au sein de la société comorienne, notamment à Ngazidja. Sans être un système matriarcal, c'est un système en partie matrilineaire et uxori-local : le patrimoine se transmet en partie de mère en fille (*manyahuli*) et le lieu de résidence est lié à la mère. Par ailleurs, le grand mariage procure aux femmes qui l'ont accompli un statut social supérieur. Sur l'île de Ndzuwani en revanche, le système de *manyahuli* n'existe pas, ce qui confère moins d'autonomie aux femmes. Dans une étude de novembre 2013, la Fondation Reuters place les Comores en tête d'un classement sur les droits des femmes dans 21 États de la Ligue arabe et en Syrie, notamment en raison de la protection du patrimoine foncier détenu par les femmes en cas de divorce (Reuters, 2013). Par ailleurs, la polygamie ne concerne que 3,3 % de la population et 28 % des ménages sont dirigés par des femmes.

Encadré 6 : Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes (IDISA)

L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sont mesurées dans plusieurs domaines, indiqués par la figure ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Afin d'évaluer l'ampleur des inégalités de genre et de mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique a mis au point un outil de suivi, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs politiques d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes.

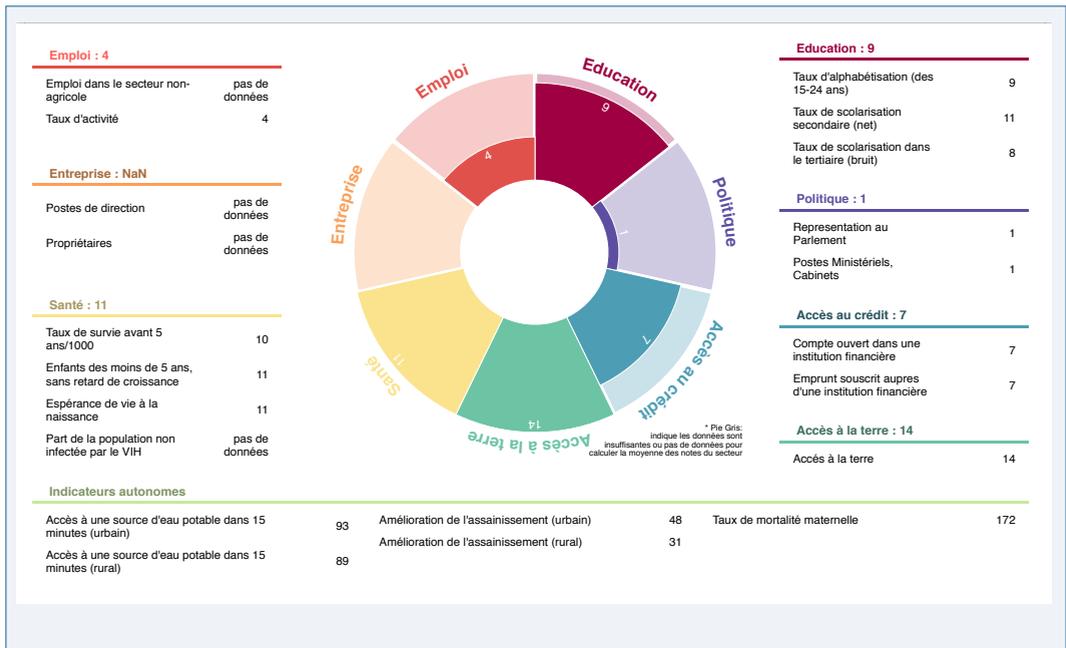
Le calcul de la notation est effectué à partir de l'Indice de la condition féminine (ICF), l'une des composantes de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la note calculée est une moyenne arithmétique non pondérée : le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 et le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, une note de 5, un niveau de parité moyen, et une note de 10, une parité parfaite. Les niveaux de parité supérieurs à 10 représentent des situations où les femmes ont dépassé les hommes, indépendamment du niveau de développement du domaine concerné.

La plupart des chiffres qui permettent de calculer les notes proviennent des données nationales disponibles les plus récentes. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors les données internationales et leurs sources incluent les résultats des enquêtes nationales, le rapport 2012 de l'IDISA, le rapport de l'Union interparlementaire de 2016 et celui de la Banque mondiale Global Data Index de 2014.

Aux Comores, on constate une égalité entre les genres en ce qui concerne le taux de survie des enfants de moins de 5 ans. Les petites filles sont moins touchées que les garçons par le phénomène de retard de croissance. Les femmes ont une espérance de vie à la naissance plus longue que celle des hommes. En outre, elles ont des taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire plus élevés et bénéficient d'un meilleur accès à la terre que les hommes. L'enquête démographique et de santé de 2012 montre que 59 % des femmes possèdent une propriété foncière, contre 42 % des hommes (Commissariat général au Plan, 2014)

En ce qui concerne l'accès au crédit, le taux brut d'inscription dans le tertiaire et le taux d'alphabétisation des jeunes, les femmes sont légèrement désavantagées par rapport aux hommes avec des scores de parité de 7, 8 et 9 respectivement. Une disparité significative entre les sexes en faveur des hommes existe enfin dans la participation à la population active et la représentation politique. Selon les données du BIT, les taux de participation à la population active chez les hommes et chez les femmes sont respectivement de 80 % et 36 %. Dans un cabinet de 10 ministres, un seul est féminin. Et sur un total de 31 députés, seulement deux sont des femmes.

Enfin, le taux de mortalité maternelle est de 172 pour 100 000 naissances vivantes. L'accès à une source d'eau potable est proche de 90 %, tandis que l'accès à un assainissement amélioré est inférieur à 50 % pour les zones rurales comme pour les zones urbaines.



Analyse thématique : le tourisme peut-il stimuler une croissance transformatrice aux Comores ?

Avec leurs plages aux couleurs variées, leurs récifs coralliens, leur biodiversité endémique, le volcan actif du Karthala ou encore le patrimoine historique et culturel arabo-chirazien, les Comores bénéficient d'un potentiel touristique important. Toutefois, ce potentiel reste largement inexploité et le secteur touristique n'est pas encore un des piliers de l'économie comorienne. Pourtant, de nombreux pays aux profils similaires à celui des Comores ont effectué au cours des dernières décennies une transition vers un modèle économique moins dépendant du secteur public et des envois de fonds où le tourisme joue un rôle majeur. Cette transition est-elle possible aux Comores ? Quels sont les risques inhérents au développement du secteur touristique ? Cette section se penche sur ces différentes questions.

5.1 Le tourisme comme facteur de développement dans les PEID : retour d'expériences

Le tourisme insulaire a connu une croissance exceptionnelle depuis les années 70 au niveau mondial, profitant d'un attrait persistant des touristes pour les territoires insulaires. Cette « nissophilie⁴¹ » (Gay, 2014) a été à l'origine du développement touristique aux Maldives, aux Seychelles ou à Maurice, des îles qui ont construit leur identité de territoire sur la sémiologie insulaire : volupté, rêve et mystère de terres inexplorées et exotiques. La petite taille de ces territoires et leur autonomie politique ont d'ailleurs facilité l'élaboration d'une identité et d'une marque de territoire (Baldacchino, 2014). Ces atouts confèrent indéniablement aux PEID un avantage comparatif dans le domaine du tourisme (Lopez-Guzman, 2014). Porté par des politiques volontaristes comme dans le cas de l'île Maurice, le développement du tourisme a permis aux États insulaires de se détacher de leur dépendance à l'aide et aux envois de fonds, les capitaux étrangers jouant un rôle essentiel dans cette évolution. L'industrie touristique a ainsi eu un effet multiplicateur sur l'économie, en stimulant les secteurs de la construction, des transports, des communications ou de

41 Néologisme signifiant l'amour des îles.

l'énergie. Le tourisme a même pu avoir un effet positif sur l'environnement en favorisant sa protection et sa valorisation. Dans le cas du Cabo-Verde, le tourisme est passé de 8 % à 20 % du PIB entre 2000 et 2011, tirant parti de la stabilité politique et de la proximité géographique avec les marchés européens. Dans la plupart des PEID, les revenus du tourisme dépassent désormais les revenus liés aux exportations traditionnelles dans la balance des paiements. Le secteur semble jouer un rôle important dans la transformation structurelle, en générant des emplois qualifiés et en soutenant le développement du secteur des services liés de près ou de loin à l'industrie touristique. De plus, le tourisme a potentiellement vocation à stimuler une croissance plus durable, car il repose sur la valorisation du capital social et naturel des territoires concernés, plutôt que sur son exploitation.

Le développement de l'industrie touristique dans les PEID n'est toutefois pas sans risques. Il induit une pression accrue sur les ressources, notamment en eau douce, accroît les phénomènes de pollution avec l'augmentation du volume des déchets ou des eaux usées, entraîne souvent une dégradation des paysages naturels et notamment de la mangrove, essentielle à l'entretien des ressources halieutiques. Les zones touristiques sont aussi affectées par la hausse des prix, la pression foncière et des tensions sociales autour des questions d'emploi et des zones protégées. Les économies insulaires touristiques sont aussi plus vulnérables aux fluctuations de l'économie mondiale, comme le montre l'exemple des Seychelles, qui ont été particulièrement affectées par la crise mondiale de 2008, car la demande émane encore en majorité des pays à hauts revenus. Par ailleurs, le développement du secteur peut avoir un effet négatif sur la balance des paiements, une partie des revenus du tourisme étant rapatriée car les investisseurs sont souvent étrangers, d'autant que l'industrie touristique exige de nombreux produits importés. À terme, l'industrie touristique peut aussi donner lieu au développement de « friches touristiques » (Dehoorne, 2014) marquées par la saturation de l'espace liée au tourisme de masse, causant le rejet de la population et résultant dans la paupérisation de la destination. Par ailleurs, l'accroissement de la part du tourisme dans l'économie peut conduire à des effets de désindustrialisation et de « malaise hollandais » comme cela a pu être analysé à Maurice ou aux Seychelles (Pratt, 2015).

L'écotourisme a pu être perçu comme un moyen de concilier développement touristique, protection du capital naturel et bien-être des communautés. Dans le cas de Madagascar, le choix de l'écotourisme dans le Plan directeur touristique de 2010 visait une augmentation des dépenses touristiques avec un impact écologique moindre. Néanmoins, l'augmentation des superficies des zones protégées et la faible augmentation des revenus du tourisme ont conduit à des tensions sociales et un manque d'appropriation au niveau local (Sarrasin, 2014).

Les pistes de réflexion autour du développement d'un secteur touristique durable intègrent souvent la nécessaire mobilisation des acteurs locaux, la mise en place de politiques de substitution aux importations ou encore la préférence accordée aux achats locaux pour pallier à l'augmentation des importations liées aux besoins de consommation des touristes. La bonne

gouvernance est également un élément essentiel dans la gestion efficace des revenus du tourisme afin de catalyser les effets positifs du développement du secteur (voir l'encadré 6).

Encadré 7 : Exemples de développement du secteur touristique dans les îles en Afrique

Seychelles

Le secteur du tourisme est l'un des moteurs de l'économie seychelloise. Sa contribution totale au PIB est de 58 % et il génère 29 000 emplois directs et indirects, soit 63 % de l'emploi local (WTTC, 2017b). Le nombre de visiteurs devait atteindre 320 000 en 2017, pour une population locale de moins de 100 000 habitants. Les Seychelles ont su conquérir de nouvelles clientèles dans les pays émergents grâce à une stratégie marketing efficace (voyages de presse, salons promotionnels, communication événementielle). La destination cible un tourisme de luxe, avec une durée de séjour de 10 jours en moyenne. Avec une croissance annuelle de 7 % environ, le secteur est confronté à des risques liés au développement excessif des structures hôtelières, qui pourrait avoir un impact sur le capital naturel et à terme l'attractivité de la destination (Banque mondiale, 2013).

Zanzibar

La destination est orientée vers le tourisme balnéaire et l'écotourisme (la ville de Stone Town est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO). En 2014, le secteur du tourisme représentait 27 % du PIB et plus de 10 000 emplois. En 2016, l'archipel a accueilli 376 000 visiteurs. Cependant, il semblerait que le développement du secteur n'ait pas été un moteur de croissance durable, celle-ci ayant généré peu de retombées pour l'industrie et l'emploi local (Rotarou & CI, 2014). Au contraire, le taux de chômage est passé de 5,5 % en 2006 à 14,3 % en 2014 (Office of the Chief Government Statistician Zanzibar, 2017). L'essor du tourisme aurait induit aussi une hausse de la prostitution et de la consommation d'alcool et de drogues, ainsi que des conflits concernant l'accès à la terre et au littoral, et une importante dégradation de l'environnement. Environ 30 % de la population vivrait sous le seuil de pauvreté. C'est pour cela que le gouvernement a fait du tourisme durable l'une des priorités de sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (RGoZ, 2010), souhaitant atteindre 500 000 arrivées d'ici à 2020 et ciblant l'emploi local à travers la formation professionnelle et des salaires décents.

Cabo Verde

Ces dernières années, l'économie du pays a été complètement transformée grâce au tourisme. Le nombre annuel de visiteurs est passé de 115 000 en 2000 à 539 000 en 2014 (CEA, 2017a) et les revenus du tourisme sont passés de 49 millions de dollars des États-Unis constants en 2000 à 371 millions en 2011. La stabilité politique serait l'une des raisons du dynamisme du secteur, permettant au Cabo Verde d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire (Lopez-Guzman, 2014). La contribution totale du secteur touristique au PIB est évaluée à 44 %, tandis que le nombre d'emplois directs et indirects créés serait de 91 000, soit 39 % du total. L'importance du secteur touristique a été inscrite dans la Vision 2030 du pays, soulignant son avantage compétitif dans le secteur des services, en particulier le tourisme, appuyé par une stratégie de promotion des industries légères et une productivité agricole croissante (CEA, 2015b).

Maurice

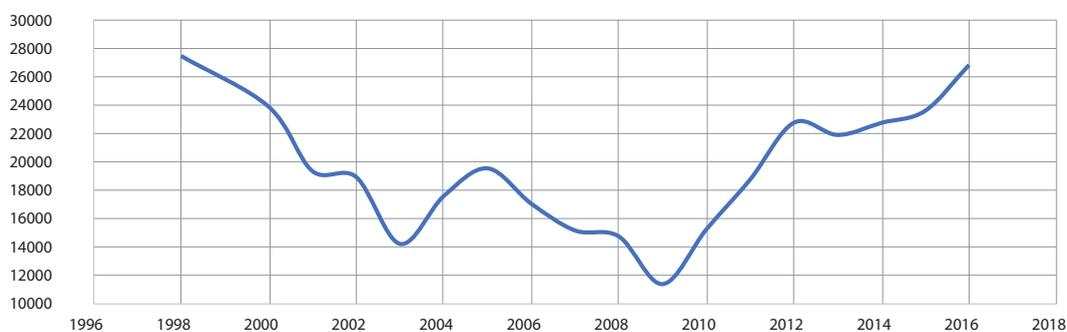
L'île Maurice apparaît comme la destination touristique phare de l'océan Indien, avec 1 275 000 visiteurs en 2016 (+ 10 % par rapport à 2015). La contribution totale du secteur touristique au PIB est de 25 % et il génère près de 135 000 emplois directs et indirects, soit 24 % de l'emploi total (WTTC, 2017a). Le pays cherche à attirer la clientèle régionale, notamment à travers l'ouverture de lignes aériennes vers l'Afrique et le développement du tourisme dit médical (CEA, 2017b). Pour assurer la viabilité de la croissance du secteur, le gouvernement a décidé d'investir dans la lutte contre le chômage, qui touche 25 % des jeunes, en réformant le système éducatif et en ciblant la formation professionnelle. En matière environnementale, Maurice s'est fortement engagée dans une stratégie d'identité verte, avec le slogan « Maurice, île durable », notamment à travers l'écologisation de la chaîne des transports maritimes (CEA, 2016).

5.2 Le secteur touristique peut-il se développer aux Comores : atouts et faiblesses de l'archipel comorien

Malgré un potentiel exceptionnel, le tourisme aux Comores reste peu développé. Le secteur touristique a connu une première phase de développement dans les années 90, liée à l'activité d'un équipement touristique majeur, aménagé en 1986 dans le nord de l'île de Ngazidja : le Galawa Beach⁴². En 1998, année de référence, le nombre annuel de visiteurs a atteint le chiffre record pour les Comores de 27 500. Suite à la fermeture de l'hôtel en 2002, le nombre de visiteurs a baissé rapidement. Le tourisme de loisir, qui attirait 55 % des visiteurs en 2001, est passé de plus de 13 000 visiteurs par an à moins de 3 000 en 2010. En 2009, année du crash de l'avion de la Yemenia⁴³, les Comores ont accueilli à peine plus de 11 000 visiteurs (Figure 19).

Depuis 2010, le nombre de visiteurs a augmenté d'une manière constante, sans pour autant retrouver le niveau de 1998. En 2016, il a atteint le chiffre de 26 842. La majorité des touristes viennent de France métropolitaine, de Maoré ou de La Réunion (Figure 20). Il s'agit d'un tourisme affinitaire, composé pour la grande majorité de Comoriens de la diaspora rendant visite à la famille (Figure 21). De fait, en 2016, 67 % des visiteurs avaient la nationalité française et 30 % des visiteurs affinitaires se sont rendus aux Comores durant les mois de juillet et août, confirmant la grande saisonnalité du tourisme dans l'archipel. La durée du séjour aux Comores est assez réduite par rapport aux autres destinations de la région, 7 jours contre 20 jours à Maoré ou 10 jours aux Seychelles, et le budget moyen est inférieur à 1 000 dollars.

Figure 19 : Arrivées internationales aux Comores, 1998-2016



Sources : Données nationales fournies par la Direction nationale du tourisme et l'Office du tourisme

42 L'hôtel comprenait 18 chambres et 30 bungalows. 42 Le remplissage était assuré grâce à des partenariats avec des tours opérateurs et des compagnies aériennes qui assuraient des dessertes aériennes directes avec l'Afrique du Sud. Le Galawa aurait généré jusqu'à 3 points de PIB par an et 3 000 à 4 000 emplois indirects. L'hôtel a été détruit en 2008 dans le cadre d'un projet de reprise par la société émiratie Dubaï World, projet abandonné depuis. Un deuxième projet de reprise a ensuite été conclu avec une société qatarie qui s'est depuis retirée. En juillet 2017, le Gouvernement comorien a signé un accord de partenariat avec le groupe saoudien Armada, qui s'est engagé à construire un hôtel de 150 chambres sur le site du Galawa ainsi que trois autres hôtels pour une capacité totale de 1 000 lits et un budget de 50 millions de dollars (Al Watwan, 2017b).

43 Le 30 juin 2009, un avion de la compagnie Yemenia s'abîme en mer au large de Moroni, suite à une erreur de pilotage, provoquant la mort de 152 passagers et ne laissant qu'une seule survivante.

Les touristes de loisirs viennent principalement de France, pour des séjours de découverte (*backpacking*), certains appartenant au tourisme dit de niche, en lien avec l'ornithologie ou la volcanologie. Un des prestataires rencontrés a également mentionné l'accueil de plusieurs groupes de touristes asiatiques visitant les Comores dans le cadre d'un « tour de l'océan Indien ».

Comparées aux proches voisins de l'océan Indien, les Comores apparaissent comme un territoire touristique en phase d'exploration, alors que Madagascar se situerait en phase de développement et que Maurice, les Seychelles ou Zanzibar auraient déjà atteint une phase de consolidation voire de stagnation. Alors que les Comores ont accueilli 26 800 visiteurs en 2016 et les Seychelles près de 300 000, Maurice a depuis 2013 franchi la barre du million de visiteurs annuels (Figure 22).

Figure 20 : Arrivées aux frontières selon le pays d'origine, en 2016, en pourcentage

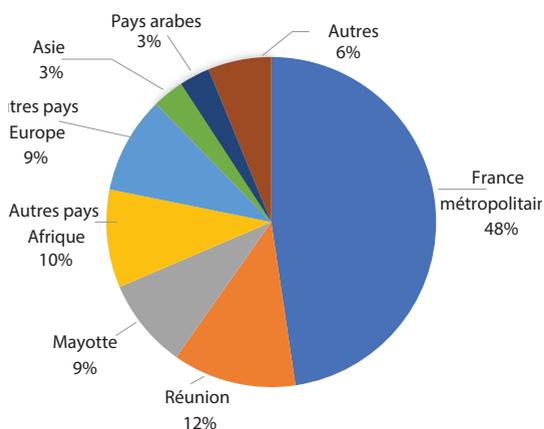
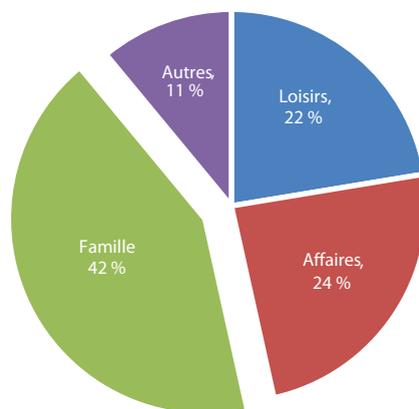
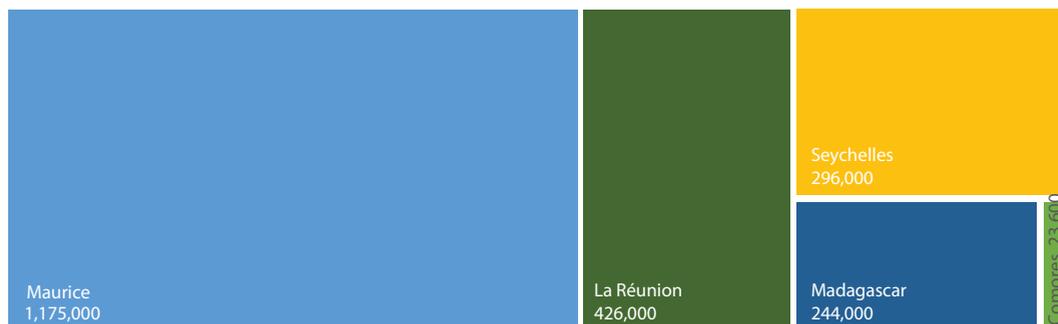


Figure 21 : Arrivées aux frontières selon le motif de voyage, en 2015, en pourcentage



Sources : Statistiques fournies par la Direction nationale du tourisme et l'Office du tourisme

Figure 22 : Nombre de visiteurs annuels, îles de l'océan Indien



Source : Organisation mondiale du tourisme, base de données en ligne, données de 2015 (non disponibles pour Mayotte et Zanzibar).

Le secteur du tourisme ne représente qu'une part assez faible du PIB comorien, même si les données disponibles divergent beaucoup. Selon la Banque mondiale (2014), le secteur représentait 40 millions de dollars de recettes annuelles soit 3,2 % du PIB en 2011 et ne générerait qu'environ 500 emplois hôteliers directs. Le World Travel and Tourism Council estime quant à lui que le tourisme représenterait globalement 10,5 % du PIB comorien en 2016 et générerait 15 500 emplois directs et indirects⁴⁴.

Conscient des opportunités de la destination « Comores », le gouvernement a fait du développement du secteur l'une des priorités de la SCA2D. Cette volonté s'est traduite par la création en 2012 d'un Office national du tourisme dans le cadre d'un partenariat public-privé ainsi que par l'élaboration d'une loi sur le tourisme. Une analyse des forces et des faiblesses⁴⁵ du secteur touristique est proposée ici (Figure 21).

Figure 23 : Analyse « SWOT » du secteur touristique aux Comores

Forces	Faiblesses
Capital naturel : domaine marin de Mwali, nombreuses espèces de faune et de flore endémiques, récifs coralliens, volcan actif du Karthala avec possibilités de randonnées pédestres, lac salé de Ngazidja, plages de sable blanc, climat agréable toute l'année ;	Passé d'instabilité politique entachant l'image de la destination ;
Proximité linguistique avec le monde francophone et arabophone. Stabilité monétaire et convertibilité avec l'euro ;	Coût du transport aérien vers la destination, absence de liaison directe avec l'Europe et insuffisance des connections entre les îles ;
Capital culturel : « sens inné de l'hospitalité ». Persistance de traditions culturelles uniques : danses, musique, cérémonies coutumières ;	Environnement peu propice à l'investissement ;
Patrimoine architectural : cité de Moroni, citadelle de Mutsamudu à Anjouan.	Faible connectivité numérique ;
	Absence d'un réseau d'aires protégées (un seul parc marin à Mwali) ;
	Pollution dans les zones urbaines ;
	Insuffisances du capital humain : manque de main-d'œuvre formée en accueil touristique ;
	Absence d'identité de marque et de promotion de la destination ;
	Capacités d'accueil limitées et offre touristique peu structurée ;
	Financement insuffisant du secteur et des institutions référentes.

44 Le tourisme représente 12,66 % du PIB pour Maurice et 24,8 % pour les Seychelles. La différence entre les données de la Banque mondiale et celles du WTTC illustre la mauvaise qualité des données disponibles sur le secteur touristique aux Comores.

45 Il s'agit d'une analyse SWOT, *Strength, Weaknesses, Opportunities and Threats* (forces, faiblesses, opportunités et risques). C'est une analyse des forces et faiblesses du secteur touristique, ainsi qu'une projection des opportunités et risques liés au développement de ce secteur. L'auteur a notamment compilé les analyses issues des différents rapports d'analyse sur le secteur du tourisme réalisés entre 2005 et 2016 ainsi que des résultats des entretiens menés au cours de la mission de collecte des données en août 2017.

Opportunités

Territoire insulaire vierge : attractif pour les opérateurs touristiques à la recherche de nouveaux horizons. Les Comores peuvent se positionner comme une destination de découverte et d'aventure ;

Projets en cours visant à créer de nouvelles aires naturelles protégées pour valoriser le capital naturel et à aménager des sentiers de randonnées ;

Activités de niche (capital culturel et naturel) autour des traditions culturelles telles que les célébrations du grand mariage ;

Demande mondiale croissante en matière d'écotourisme et de tourisme durable ;

Potentiel autour du tourisme religieux ou du tourisme issu du monde arabe attiré par la culture musulmane de l'île⁴⁶ ;

Possibilités de développement de l'île de Mwali, plus préservée et plus exclue socialement ;

Proximité avec de grandes destinations touristiques comme Maurice, les Seychelles, Zanzibar ou le Kenya permettant d'envisager des visites en circuit organisé ;

Potentiel de tourisme de croisière entre les trois îles et entre les îles de l'océan Indien ;

Volonté affichée des autorités successives du pays à faire du tourisme un secteur clé dans le développement économique du pays.

Risques

Pression sur les ressources naturelles : eau et ressources halieutiques ; production de déchets ;

Risque de pression sur le foncier et hausse des prix immobiliers ;

Tensions éventuelles entre les îles et les villages si le développement touristique privilégie une zone plus qu'une autre ;

Tensions sociales possibles si de nouvelles aires protégées sont créées sans participation de la population locale, diminuant leur accès aux ressources naturelles ;

Risque de tensions sociales si les nouveaux emplois liés au tourisme ne sont pas pourvus par la main-d'œuvre locale faute de valorisation du capital humain ;

Risques de tensions et frustrations liées aux phénomènes d'acculturation qui pourraient accompagner l'arrivée massive de touristes ;

Risques d'aggravation des phénomènes de népotisme et de corruption avec l'arrivée de nouvelles ressources.

L'Union des Comores bénéficie d'atouts indéniables pour faire du tourisme une composante majeure de la croissance économique, à l'instar d'autres îles du continent africain. Le secteur pourrait également être un moteur de la transformation structurelle en stimulant le déplacement de la main-d'œuvre vers des emplois plus qualifiés et en renforçant le poids des services dans la structure du PIB. Cette évolution pourrait potentiellement être bénéfique à la préservation et à la valorisation du capital naturel du pays, aujourd'hui menacé. Néanmoins, de nombreuses contraintes entravent pour le moment les investissements dans le secteur touristique. Certaines de ces contraintes sont d'ordre structurel et la stratégie d'accélération de la croissance en cours de mise en œuvre vise à les surmonter. Il s'agit notamment de l'insuffisance des infrastructures dans le domaine des transports et des communications, de l'absence de connectivité entre les

⁴⁶ La Malaisie a par exemple bénéficié d'un afflux de touristes originaires des pays du Golfe à la recherche d'une proximité religieuse dans un contexte d'islamophobie croissante dans les destinations touristiques traditionnelles.

îles, des carences des services de santé et d'éducation, de la persistance d'un climat des affaires peu propice à l'investissement, ou encore de la dégradation du capital naturel⁴⁷. En ce sens, l'amélioration de l'environnement économique aux Comores est un préalable à l'accélération de la croissance en général et au développement du secteur touristique en particulier. Les autres contraintes sont d'ordre sectoriel et sont liées à l'absence d'approche stratégique intégrée visant à optimiser le potentiel du secteur touristique. Il est donc nécessaire que le Gouvernement comorien puisse élaborer une stratégie touristique axée sur l'amélioration de l'offre, la structuration de la filière, la professionnalisation du secteur, et l'identification d'un positionnement marketing. Il convient d'assurer sa mise en œuvre effective par une allocation appropriée des ressources humaines et financières nécessaires.

5.3 Le développement du secteur touristique appelle à une politique volontariste d'amélioration de l'offre et de positionnement marketing

La volonté du gouvernement de faire du tourisme un secteur porteur de l'économie comorienne s'est traduite par la formulation de plusieurs stratégies, textes de loi et plans d'action, dont notamment :

- 2005 : un document cadre de stratégie touristique, réalisé par une société spécialisée, préconisant le développement de l'écotourisme, principalement sur l'île de Mwali (Interface Tourism, 2005) ;
- 2007 : une étude de diagnostic accompagnée de recommandations axées aussi sur la structuration de la filière et le développement de l'écotourisme et du tourisme balnéaire (Vellas, 2007) ;
- 2011 : la promulgation d'une loi sur le tourisme clarifiant les missions de la Direction nationale du tourisme et portant création de l'Office national du tourisme. Cette loi fixe les modalités de financement de ces deux institutions ;
- 2013 : une note de politique sur le tourisme, réalisée dans le cadre d'un atelier national, proposant un plan d'action concret sur trois ans pour un budget de 2,7 millions de dollars des États-Unis. La vision était la suivante : « *En 2015, les Comores seront la nouvelle destination de l'océan Indien, connue pour ses sites naturels inédits, sa richesse culturelle et l'accueil bienveillant de ses populations.* » (Rajeriarison, 2013) ;
- 2013 : un travail sur la marque Comores en partenariat avec la FAO, ayant abouti à la proposition de la marque « **Undiscovered beauty** » (FAO Smart Fish, 2013) ;
- 2015 : un diagnostic de compétitivité et un plan d'action chiffré dans le cadre de l'élaboration de la SCA2D. L'objectif affiché est d'atteindre 42 000 visiteurs par an en 2019. Le budget prévisionnel est de 3 millions d'euros, 10 % de ce financement étant acquis.

⁴⁷ La question de l'accès aérien est complexe. Le coût du transport vers les destinations touristiques dépend du volume de la demande, des accords avec les voyagistes, des stratégies concurrentielles des compagnies aériennes et de nombreux autres facteurs. Le prix des vols à destination de Moroni a subi des variations importantes au cours des dernières années en fonction de ces variables. Lorsque le présent document a été rédigé, les vols à destination des Comores offraient des tarifs compétitifs au départ de Paris, mais les prix des vols régionaux étaient moins compétitifs que pour d'autres destinations équivalentes telles que Zanzibar ou les Seychelles.

L'année 2017 a vu des avancées notables en lien avec les objectifs affichés, telles que l'adhésion des Comores à l'Organisation mondiale du tourisme (Union des Comores, Gouvernement, 2017a) ou les accords d'investissements passés pour la reprise de l'hôtel Itsandra avec un groupe tanzanien et la reconstruction du célèbre hôtel Galawa⁴⁸. Néanmoins, comme le souligne le dernier rapport analytique sur le secteur (Claude, 2016), la mise en œuvre du plan d'action proposé dans la SCA2D est restée timide.

L'élaboration d'une stratégie pour le secteur du tourisme doit être le préalable à la définition des investissements prioritaires. La mise en place d'un schéma d'aménagement touristique était d'ailleurs la première action prévue dans le cadre de la SCA2D via le projet de développement d'une filière touristique durable. La stratégie à élaborer devra s'appuyer sur une analyse complète du secteur reposant sur des statistiques fiables. Il conviendra ainsi d'envisager la production des comptes satellites du tourisme, de s'inspirer des exemples issus des destinations concurrentes (benchmarking), et d'effectuer un recensement précis de l'offre proposée par les prestataires locaux et de leurs besoins, notamment en termes de marketing touristique. Il pourra être intéressant d'analyser aussi l'image numérique du territoire, afin de comprendre les caractéristiques et valeurs, positives ou négatives, qui y sont associées et qui pourront servir de base à la définition d'une identité de marque.

Cette stratégie, accompagnée d'un schéma d'aménagement touristique, servira de base à une politique sectorielle pour laquelle une allocation adéquate de ressources financières est indispensable. Il conviendra de veiller notamment à :

- Définir une ou plusieurs clientèles cibles

Le plan d'action de 2013 suggérait par exemple de cibler le tourisme régional, en provenance notamment de La Réunion, et le tourisme aventurier de luxe (*high-end adventurer*). Les cibles touristiques pourront être définies en fonction de la proximité géographique, culturelle ou linguistique avec les marchés potentiels. Si la clientèle européenne francophone est aujourd'hui la première en termes d'arrivées internationales, il pourrait être intéressant d'essayer de se positionner sur le marché régional, qui est en pleine expansion. Des partenariats avec d'autres destinations proches de l'océan Indien peuvent être des pistes à explorer, notamment dans le cadre de l'association des îles Vanille. L'élaboration de la stratégie pour le secteur du tourisme ne doit pas faire abstraction de la première clientèle touristique des Comores, à savoir la diaspora. Si elle constitue une ressource importante et captive, il est important de valoriser son expérience touristique et de maximiser ses dépenses sur place en analysant finement ses

⁴⁸ Au cours de l'été 2017, le gouvernement a signé un protocole d'accord avec le groupe saoudien Armada pour la reconstruction de l'hôtel Galawa (Al Watwan, 2017b). Un autre accord avec le groupe tanzanien Vigor a été passé pour la reprise de l'hôtel Itsandra, dont les travaux ont démarré à l'automne (Al Watwan, 2017c).

Cela rejoint la stratégie adoptée par certains territoires littoraux tendant à valoriser la clientèle des résidents secondaires qui entretiennent l'économie locale et les secteurs de l'immobilier et de l'artisanat.

besoins⁴⁹. Vellas (2007) avait déjà proposé d'améliorer l'impact économique des visiteurs de la diaspora en mettant au point des produits spécifiquement adaptés tels que les locations de voitures, les meublés saisonniers, ou la commercialisation de souvenirs.

- Développer l'offre en ciblant des investissements prioritaires dits d'ancrage

Le plan d'investissement quinquennal du gouvernement prévoit la construction de sept nouveaux hôtels, ainsi que la reconstruction du Galawa. Si l'augmentation de la capacité d'accueil est nécessaire (la capacité actuelle est d'environ 600 lits), la construction d'hôtels doit répondre à une logique d'offre et veiller à ce que des opérateurs privés puissent être associés dès la conception du projet afin d'assurer le remplissage des structures hôtelières⁵⁰. Le développement de l'offre passe aussi par le balisage des sentiers de randonnée, la réhabilitation du patrimoine bâti et la délimitation de nouvelles aires protégées.

- Fédérer autour d'une « marque » ou identité de territoire

Il s'agira ici de se démarquer des autres destinations de l'océan Indien en mettant en valeur les avantages comparatifs que possède la destination, par exemple sa biodiversité endémique et son caractère inexploré. La définition d'une marque ou identité de territoire devra aller au-delà de la simple formulation d'un slogan⁵¹. Il conviendra de fédérer les acteurs du tourisme et prestataires autour d'une perception partagée de la marque de la destination, qui permettra aux clients d'identifier plus facilement le territoire et de créer une cohérence dans l'offre proposée.

- Associer l'ensemble des acteurs du secteur

La mise en place d'un « club tourisme » au niveau de l'UCCIA répond à ce besoin de fédérer les acteurs de la filière. Il serait aussi intéressant de raviver les structures officielles existantes, notamment dans le cadre du Conseil d'exploitation de l'Office national du tourisme, qui comprend un collège de représentants des professionnels du tourisme. Un des axes d'intervention possibles afin de favoriser la structuration et la professionnalisation de la filière consiste à monter des offres commerciales de type « package ». Le renforcement des capacités des professionnels dans leurs efforts de certification et de mise aux normes peut aussi être envisagé.

- Garantir la préservation du capital naturel et culturel comorien

Dans le cadre du développement de l'offre touristique, il conviendra de valoriser les atouts naturels et culturels de l'archipel. La création de nouvelles aires protégées en plus du parc marin de Mwali est déjà un projet en cours de mise en œuvre. Elle doit s'accompagner d'une attention accrue portée au bien-être des communautés, afin d'éviter les tensions liées à la mise en conservation de zones autrefois exploitées par les communautés villageoises. L'expérience de bungalows communautaires menée avec l'Union européenne sur l'île de Mwali peut servir d'exemple.

49 Cela rejoint la stratégie adoptée par certains territoires littoraux tendant à valoriser la clientèle des résidents secondaires qui entretiennent l'économie locale et les secteurs de l'immobilier et de l'artisanat.

50 Le taux d'occupation actuel serait inférieur à 30 % (Banque mondiale, 2014)

51 Madagascar s'affiche par exemple comme "l'île trésor", La Réunion est "l'île intense", les Seychelles "another world" (un autre monde).

Références

Agriculture et Biodiversité, océan Indien (2014). Le Ministère de la Production des Comores veut relancer la filière vanille, 5 novembre.

Aimons les Comores (2017). Programme de citoyenneté économique : nomination des cinq membres de la commission d'enquête parlementaire. Aimons les Comores, 16 juin.

Al Watwan (2017a). Adhésion à l'OMC : des résultats concluants pour la seconde réunion à Genève. Al Watwan, 7 juin.

Al Watwan (2017b). Tourisme : le groupe Armada reprend Galawa. Al Watwan, 17 juillet.

Al Watwan (2017c). Loi de finances rectificative 2017 : le budget passe de 126 milliards à 112 milliards. Al Watwan, 27 septembre.

Baldacchino, G. (2014). Le tourisme insulaire : un discours tout particulier. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.

Banque Centrale des Comores (2014). Rapport annuel 2013.

Banque Centrale des Comores (2016). Rapport annuel 2015.

Banque Centrale des Comores (2017a). Bulletin de la Banque Centrale des Comores : 2ème trimestre 2017.

Banque Centrale des Comores (2017b). Évolution de la situation économique, financière et monétaire des Comores au cours de l'année 2016.

Banque Centrale des Comores (2017c). Note de conjoncture 1er semestre 2017.

Banque Mondiale (2013). *Seychelles Tourism Sector Review: Sustaining growth in a successful tourism destination*.

Banque Mondiale (2014). Notes de politique sur les Comores : accélération du développement économique dans l'Union des Comores.

Banque Mondiale (2016). Profil de risque de catastrophe, Comores.

Banque Mondiale (2017a). Union des Comores - Revue des dépenses publiques et de la gestion budgétaire.

Banque Mondiale (2017b). La gestion de l'administration et des finances publiques est désormais informatisée aux Comores.

Banque Mondiale (2017c). Sub-Saharan Africa Macro Poverty Outlook.

Bertram, L. G., & Watters, R. F. (1985). The MIRAB Economy and South Pacific Microstates. *Pacific Viewpoint*, 26(3), 497-512.

Briac, J. (2011). Les Comores, quelques éléments d'approche. *Bulletin de l'Association pour la recherche interculturelle*, 37.

Caminade, P. (2004). La France et l'Union des Comores : saboter et protéger. *Multitudes*, 2004/3(17), 119-122.

Charif, M. (2014). L'efficacité de l'aide publique au développement aux Comores : les institutions coutumières, obstacle ou levier ? Thèse de doctorat. Faculté des sciences économiques et sociales de Lille.

Claude, M. (2016). Mission préparatoire à l'élaboration d'un Schéma directeur de développement touristique du territoire des Comores 2017-2026.

COMESA (2017). Comoros' new Strategy to Revamp its Industrial Base – Common Market for Eastern and Southern Africa.

Commissariat général au Plan (1984). Recensement général de la population et de l'habitat, 15 septembre 1980. volume II.

Commissariat général au Plan (1993). Principaux résultats du recensement général de la population et de l'habitat du 15 septembre 1991.

Commissariat général au Plan (2007). Projections et perspectives démographiques aux Comores. Analyse des données du recensement général de la population et de l'habitat 2003.

Commissariat général au Plan (2014). Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDSC-MICS II), 2012.

Commission de l'océan Indien (COI) (2016). Atelier régional pour la promotion et le développement de l'économie bleue / océanique. Conclusions et recommandations.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2015a). Indice africain de développement social (IADS). Addis Abeba.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2015b). L'industrialisation par le commerce. Addis Abeba.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2016). Vers une industrialisation verte en Afrique. Addis Abeba.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2017a). Country Profile - Cabo Verde. Addis Abeba.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) (2017b). Profil de pays - Maurice. Addis Abeba.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Union Africaine (UA) & Banque africaine de développement (BAD) (2016). Indice de l'intégration régionale en Afrique.

Dehoorne, O. (2014). Tourisme et théorie du développement dans les petites îles. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.

Diabate, A., & Boina Issa, A. (2016). Comores 2016. Dans Banque africaine de développement (BAD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (Éd.), *Perspectives économiques en Afrique 2016*.

Diabate, A., Fall, E. H. N. M., & Boina Issa, A. (2017). Comores 2017. Dans Banque africaine de développement (BAD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (Éd.), *Perspectives économiques en Afrique 2017*.

Commission européenne (2017). Lutte contre la pêche illégale : la Commission blâme Saint-Vincent-et-les-Grenadines et les Comores pour leur manque de coopération et donne un avertissement au Libéria.

FAO Smart Fish (2013). Atelier national sur le programme d'appui à l'écotourisme.

Gay, J. C. (2014). Tourisme et îles : une histoire d'amour durable. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) (1958). Recensement de la population des Comores 1958.

Institut national de la statistique et des études démographiques (INSEED) (2013). Situation de l'emploi aux Comores en 2013, rapport provisoire.

Institut national de la statistique et des études démographiques (INSEED) (2015). Pauvreté et consommation des ménages en Union des Comores.

Interface Tourism (2005). Les Comores, une destination en devenir touristique. Document cadre. Stratégie touristique.

International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2016). Global Nutrition Report 2016: From Promise to Impact: Ending Malnutrition by 2030. Washington, DC.

International Monetary Fund (IMF) (2016). IMF Country Report No. 16/393.

Katibou, A. (2014). Les transferts de fonds des migrants aux Comores. Dans *Techniques Financières et Développement*, 114(1), 69-80.

Le Monde (2016). Six pays africains pourraient éradiquer le paludisme d'ici 2020. *Le Monde*, 25 avril.

Lopez-Guzman, T. (2014). Une analyse du tourisme international, le Cap-Vert. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.

Martins, P. M. G. (2015). Sub-Regional Perspectives on Structural Change by Sub-Regional Perspectives on Structural Change. Credit Research Paper.

Mold, A., & Mukwaya, R. (2015). The Effects of the Tripartite Free Trade Area: Towards a New Economic Geography in Southern, Eastern and Northern Africa? Credit Research Paper.

Nations Unies (2017). *World Economic Situation and Prospects 2017*. New York.

Nations Unies ; Union des Comores (2013). *Rapport National OMD 2013*.

Office of the Chief Government Statistician Zanzibar (2017). *Zanzibar Statistical Abstract 2016*.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2013). *Accession de l'Union des Comores. Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur (Vol. 2013)*.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2017a). Le Kenya accueille le premier dialogue régional sur les accessions à l'OMC des pays de la Grande corne de l'Afrique.

Organisation mondiale du commerce (OMC) (2017b). Les Membres se félicitent de l'engagement soutenu des Comores, qui s'approchent des étapes finales de leur processus d'accession à l'OMC.

Pratt, S. (2015). The economic impact of tourism in SIDS. In *Annals of Tourism Research*, 52, 148-160.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Union des Comores, & Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (2015). Document projet - Développement d'un réseau national d'aires protégées terrestres et marines représentatives du patrimoine naturel unique des Comores et cogérées avec les communautés villageoises locales.

Rajeriarison, P. (2013). Note de Politique sur le Tourisme. Rapport 2: Tourisme Comores : compétitivité, positionnement et feuille de route.

Reuters (2013). L'Égypte, pays arabe le plus hostile aux femmes. Reuters, 12 novembre.

Revolutionary Government of Zanzibar (RGoZ) (2010). The Zanzibar Strategy for Growth and Reduction of Poverty (ZSGRP II) MKUZA II.

Rotarou, E., & Cl, E. U. (2014). Tourism in Zanzibar: Challenges for pro-poor growth, 14(143).

Sarrasin, B. (2014). L'écotourisme à Madagascar, les conditions d'un blocage annoncé. Dans J.-M. Furt & C. Tafani (Éd.), *Tourisme et insularité, la littoralité en question*. Paris : Karthala.

Sueur, J.-P., Cointat, C., & Desplan, F. (2012). Rapport d'information du Sénat. Paris.

The Economist (2014). Cure all? The Economist, 25 janvier.

Union des Comores (2011). Cadre stratégique de programmation 2011-2016. Changements climatiques - Environnement naturel - Réduction des risques de catastrophes.

Union des Comores (2015a). Contributions prévues déterminées au niveau national de l'Union des Comores.

Union des Comores. (2015b). Plans d'action prioritaires de la SCA2D 2015-2019.

Union des Comores. (2015c). Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) 2015-2019.

Union des Comores (2016). Décret No 16-275 PR portant promulgation de la Loi No 16-003 AU du 29 décembre 2016 portant Loi des Finances pour l'exercice 2017.

Union des Comores, Gouvernement (2017a). Les Comores deviennent membre de l'Organisation mondiale du tourisme.

Union des Comores, Gouvernement (2017b). Les Comores deviennent membre de la SADC.

Union des Comores, Gouvernement (2017c). La loi des finances pour l'exercice 2018 adoptée à l'Assemblée nationale.

Union des Comores, Présidence de la République. (2017a). Bilan Année 1 de Mandat Azali Assoumani.

Union des Comores. Présidence de la République. (2017b). Discours du Chef de l'État à l'occasion du 42ème anniversaire de l'Indépendance du pays.

Vellas, F. (2007). Rapport Tourisme Comores.

Walker, I. (2011). What Came First, The Nation or the State? Political Process in the Comoro Islands. *Africa*, 77(4), 582-605.

Watwan Eco (2017). Pêche industrielle. Zoom sur la Comoros national fishing company. Watwan ECO, février.

World Health Organisation (WHO) (2016). World Malaria Report 2016.

World Travel and Tourism Council (WTTC) (2017a). Travel and Tourism Economic Impact 2017 Mauritius.

World Travel and Tourism Council (WTTC) (2017b). Travel and Tourism Economic Impact 2017 Seychelles.

Younoussa, I. (2011). Envois de fonds et pauvreté : le cas des Comores. Thèse de doctorat. Université Montesquieu – Bordeaux IV.

Zanzibar Leo (2017). Wana-diaspora Comoro wapongeza safari ya Mapinduzi II. Zanzibar Leo, 13 avril.

UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.



Economic Commission for Africa | Commission économique pour l'Afrique
1958 - 2018